

éleveurs
terloo,
934

O, BROME, MISSIS-
KE AURONT

ice Hallé, un nouvel
Canadiens de Sweets-
propriétaire de la
de Claireaux", nous
quelques mots les rai-
té à adopter la race
us dit toute la sat-
ment déjà les quelques
s qui forment actuel-
au.

la Société des Ele-
Canadiens, M. Andréa
d'abord M. Oscar
ul Gingras et M. Ar-
pour le concours pré-
réunion ainsi que les
urs qui ont bien voulu
ontre non seulement
a nécessité des clubs
ce que les clubs ont
et le bien qu'ils peu-
l'avenir là où chacun
téressera. Il souligne
accomplis par la race
e à tous les points de
es années, les succès
positions au cours d
en il apprécie la pré-
des agronomes à ce
avec confiance la con-
concours. Il encourage
Canadiens à continuer de
groupeaux aux exposi-
enter leurs animaux,
ôle officiel du Livre
out particulièrement
l'assainissement des
oints de vue avorte-
tuberculose et mam-
es acheteurs n'exige-
des sujets bien dével-
opés, mais encore et
ains à ces trois points

Plus Rapide
de Meilleur

RIUMES
oute Manière

Une Seule Gorgée
M-10F

LES
TURE

es Annonceurs



d'abonne-

er votre année
Profitez-en.

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

CO OPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

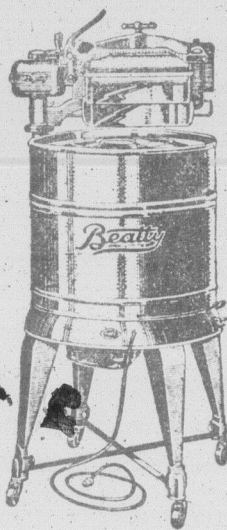
APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIII, No 2

QUÉBEC

10 JANVIER 1935



ACHETEURS DE POUSSINS ! - VOYEZ

Comment aimeriez-vous obtenir cette Laveuse Electrique "Beatty, Modèle E.
valeur \$139.50 avec tous les accessoires nécessaires pour le blanchissage

GRATIS

Advenant le cas où le gagnant ne disposerait pas de courant électrique, une laveuse modèle E.
Beatty mue par un moteur à essence, valant \$190, lui sera fournie à la place de la machine électrique.

OU

- 2ème prix. — Un Service à diner Bridal Pose. — Valeur \$22.00.
- 3ème prix. — Lampe de table Aladdin avec abat-jour. — Valeur \$19.50.
- 4ème prix. — Carpette Congoleum, 9'x 12'. — Valeur \$9.00.
- 5ème prix. — 1 gallon de Peinture Sherwin-Williams.
- 6ème prix. — Bouilloire double et chaudron à confitures en Aluminium. (3 morceaux).
- 7e au 10e prix. — Au choix: Bouilloire double, Aluminium, Rôtissoire ou Chaudière à Confitures.

FAITES PARTIE du CLUB TWEDDLE - 10 points

Or, écrivez une lettre: pas plus de 1000 mots sur un seul côté d'une feuille de papier, nous disant:

Ce que vous pensez qu'il soit raisonnable d'attendre de n'importe quel éleveur de poussins, sérieux, vendant des
poussins au public.

Ce que vous pensez des dix particularités de notre système d'incubation des poussins.

— Si, oui ou non, vous pouvez nous suggérer ce que nous pourrions faire de plus pour améliorer les Poussins Tweddle;
pour en faire des sujets plus profitables et de nous permettre de vous les procurer avec une plus forte garantie de succès.
Voilà tout. — Pas de ficelles. — Pas de devinettes!

Le Concours se terminera le 30 avril 1935

Voici les 10 particularités --- Les Poussins Tweddle proviennent de:-

1. Des plus gros producteurs canadiens de poussins enregistrés par des reproducteurs R. O. P., approuvés par le Gouvernement.
2. Nous n'employons plus de reproducteurs mâles R. O. P., avec généalogie, que tout autre éleveur ou couvoir au Canada.
3. Nous "pedigrons" plus de poussins provenant de reproducteurs de 200 œufs qu'aucun autre éleveur ou couvoir au Canada.
4. Nous avons le plus grand nombre d'oiseaux sous contrôle officiel au nid-trappe au Canada. Chacun de ces reproducteurs est un sujet pedigree provenant de poules de 200 œufs et plus. Toute la ponte contrôlée au nid-trappe, sous la surveillance du Gouvernement.
5. Nous n'employons que des mâles R. O. P. pedigree dans chacun de nos accouplements.
6. Chacun de ces reproducteurs mâles provenant de poule pedigree de 200 œufs ou plus.
7. Chaque reproducteur, éprouvé pour le sang selon la méthode d'agglutination (méthode considérée la plus efficace) par le Dr Nelson, de Guelph.
8. Les incubateurs remplis sont fumigés selon les méthodes les plus récentes du O. A. C., comme mesure supplémentaire de précaution contre les maladies.
9. Tous les œufs mis en incubation pèsent en moyenne 25 onces à la douzaine.
10. Chaque reproducteur sélectionné et marqué par les Inspecteurs du Gouvernement.

Veuillez s. v. p. prendre bonne note que toutes les commandes reçues d'ici le 15 février
inclusivement, donneront droit à des Poussins GRATIS
ou à un escompte de 10%. — Demandez nos prix. Livraison des poussins en tout temps.

J.-G. TWEDDLE

B. P. 7,

Fergus,

Ont.

(Toutes les déclarations de cette annonce ayant rapport à nos poussins sont
approuvées par le Gouvernement.)

J. G. TWEDDLE, B. P. 7, FERGUS, ONT.
Vous voulez prendre part à ce concours? Envoyez votre lettre de participation avant le 30
avril 1935. Mon troupeau bordelais consiste
en poules, avec
Nommant
Adresse

CHIEN.—Q. Un conseil municipal de paroisse a-t-il le droit d'imposer une taxe sur les chiens? Je suis un cultivateur et garde une chienne pour me protéger contre les voleurs et aussi pour les animaux. Le dit conseil est-il en droit d'élever cette taxe à \$10.00 pour une chienne et \$1.00 pour un chien?

Rép. à P. G.—Toute corporation locale en vertu du Code Municipal peut faire, amender ou abroger des règlements pour faire tenir les chiens mués ou attachés, pour empêcher de les laisser errer librement ou sans leurs maîtres ou autres personnes qui en prennent soin, pour imposer une taxe n'excédant pas \$2.00 sur les propriétaires de tout chien gardé dans la municipalité.

En vertu du chapitre 123 des Statuts Révisés de la Province de Québec le conseil d'une municipalité locale doit adopter un règlement pour l'indemnisation des possesseurs de moutons, s'il en est requis par une requête signée par au moins vingt-cinq contribuables résidant dans la municipalité. Ce règlement doit pourvoir à la création d'un fonds annuel d'indemnité composé des deniers provenant d'une taxe annuelle d'un dollar imposée

Votre cheval TOUSSE-T-IL? ÉVITEZ LE SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1898.



LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
1001 St-Vallier et de la Couronne, Québec

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus de-
vrait être essayé dans toutes les familles. Remède
général contre les rhumes, bronchites, coqueluche,
etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre
pharmacien ou chez J.-E. Laverne et W. Brunet.



L'ACTIF
DÉPASSE
\$750,000,000

**BANQUE DE
MONTREAL**
Fondée en 1817

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être adressée au Bulletin. 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat. 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

pour chaque chien, et de quatre dollars pour chaque chienne gardée dans les limites de la municipalité. Sur production d'un certificat d'un médecin vétérinaire attestant qu'une chienne a été châtrée, une taxe annuelle d'un dollar seulement est exigible de son propriétaire.

VENTE EN BLOC.—Q. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de mise en demeure de la part d'un créancier, par l'entremise de son procureur, me demandant d'annuler un acte notarié par lequel j'ai acheté le fonds de commerce, c'est-à-dire la buanderie, du débiteur de ce créancier, pour la raison que je n'ai pas exigé les affidavits requis.

Mon vendeur que j'appellerai "A" est poursuivi par cette même personne qui est son créancier et que j'appellerai "B". L'action en question est à l'effet de faire annuler un transport de la balance du prix de vente que j'ai promis payer au vendeur, c'est-à-dire à A, alors que A subseqüemment à cet acte de vente a transporté partie du montant que je lui devais à une autre personne, que j'appellerai "C". Je suis convaincu que le transport dont il est question doit être considéré comme frauduleux de par la loi car aucune considération n'existait pour les fins d'icelui. Je désirerais savoir si l'acte de vente en question doit être considéré comme fraude manufacturée du beurre à commission et, après la fabrication, ce beurre ne lui appartenait plus étant la propriété des patrons, et l'argent provenant de la vente du dit beurre était reçu par le secrétaire, mon vendeur étant payé par les patrons pour son travail. J'ai convenu à l'acte de vente de payer un fournisseur de gros, lequel a été payé suivant les termes du contrat. Mon vendeur ne m'a pas déclaré avoir d'autres créanciers. Est-ce que dans une vente en bloc doivent être compris seulement les fournisseurs de la buanderie ou si l'on doit inclure tous les créanciers d'une manière générale? Je désirerais savoir quels sont les créanciers intéressés dans une vente en bloc et quels sont leurs droits? Cette vente a lieu il y a quatre ans et personne à date ne s'en est plaint. Je n'ai jamais connu d'autres créanciers que celui que j'ai payé. Est-ce que ce créancier ne serait pas plutôt en droit de s'attaquer à la balance due sur le

contrat ou si moi je dois accepter ce nouveau créancier, s'il a des droits, et subseqüemment instituer les procédures nécessaires pour me protéger. Au moment de la vente mon vendeur avait d'autres biens, lesquels il a perdus subseqüemment à la suite d'une vente au Shérif et par d'autres moyens. Sur la lettre d'avocat dont il est question ci-haut il est fait mention à l'entête comme référence de l'action pour annuler le transport dont j'ai déjà parlé. Je désirerais savoir si ces deux causes seront entendues en même temps. Est-ce que, si le transport était annulé, il peut exister un rapport avec la vente à moi consentie, ce transport ayant été consenti un ou deux mois après? Si l'acceptation d'annuler le contrat, me ferait-il perdre tout l'argent donné ou serait-il en droit de me faire rembourser ce que j'ai payé ainsi que les améliorations par moi apportées à l'édifice? Serais-je en droit de toucher aux revenus de la buanderie comme d'habitude si des procédures étaient instituées contre moi et que je perdrais cette cause, en supposant que je produirais des procédures en appel, sinon j'en serais en droit de toucher les revenus et subseqüemment au jugement final, toujours en supposant que la vente serait annulée, à qui reviendrait la direction de la buanderie?

Rép. à V. T.—La vente en bloc comprend et désigne toute vente ou tout transport de fonds de commerce ou de marchandises, y compris le transport de certificats de licence pour la vente de liqueurs spiritueuses, faits, directement ou indirectement, en dehors du cours ordinaire des opérations commerciales du vendeur, soit que la vente ou le transport englobe la totalité ou à peu près de ce fonds de commerce ou de ces marchandises, ou soit qu'il ne concerne qu'un intérêt dans les affaires ou le commerce du vendeur.

Dans toute vente en bloc l'acheteur doit, avant d'en payer le prix, en partie ou en totalité, au comptant ou à terme, obtenir du vendeur une déclaration contenant les noms et adresses de tous les créanciers du dit vendeur, les montants dus ou à échoir à chacun de ces créanciers et la nature de chaque créance, c'est-à-dire, si c'est pour salaire, deniers prêtés, marchandises vendues et livrées ou pour autre chose.

Lorsque les formalités dont il est question ci-haut n'ont pas été suivies et qu'un paiement a été effectué, la vente est alors réputée frauduleuse et, à l'égard des créanciers du vendeur, nulle et de nul effet, à moins que tous les créanciers du vendeur ne soient payés en entier à même le produit de cette vente.

De par la philosophie même de votre acte de vente il est clair que vous avez acheté non seulement l'immeuble, c'est-à-dire le terrain et la bâtisse servant à la buanderie, mais également la clientèle et l'achalandage, de sorte que je suis forcé de conclure qu'il s'agit d'une vente en bloc.

En telle circonstance, vu votre admission que l'affidavit requis par la loi n'a pas été produit, il faut en venir à la conclusion que cette vente est alors réputée frauduleuse et, à l'égard des créanciers du vendeur, nulle et de nul effet. Il vous est permis tout de même pour éviter cette conséquence, et ce tel qu'il appert ci-haut, de payer ou faire payer en entier à même le produit de cette vente tous les créanciers du vendeur.

La loi ne distingue pas à savoir si seuls les créanciers qui peuvent prétendre avoir fait affaires avec votre vendeur alors qu'il s'occupait du commerce de la buanderie, peuvent avoir des recours. Il est question à chaque reprise de tous les créanciers du vendeur sans aucune distinction et l'on prend même la peine d'obliger de donner certains détails dans l'affidavit en déclarant s'il s'agit de salaire, deniers prêtés, marchandises vendues et livrées ou des autres causes de la créance.

Je suis d'opinion que tous les créanciers du vendeur, sans aucune distinction, ayant des créances il va sans dire à la date de la vente ou antérieure, sont en droit de se prévaloir des dispositions de la loi quant à la vente en bloc.

Si vous êtes convaincu que le transport dont il est question ci-haut est réellement frauduleux, il va sans dire que ce créancier aura trouvé un moyen de se faire payer car, de par l'annulation du transport, le montant deviendra payable à votre vendeur et alors à la suite d'une saisie-arrest, qui sera tout probablement exécutée entre vos mains, vous serez condamné à payer la balance du seul immeuble jusqu'à concurrence de la réclamation de ce dit créancier. Il en résultera donc qu'un des créanciers sera payé.

Il est donc de toute première importance pour vous de connaître au plus tôt les créanciers du vendeur, la nature de leur créance, leur montant, la date d'icelle, enfin tous les détails se rapportant à leur dite créance.

Apparemment, de par les dispositions de l'acte de vente, il vous reste une balance à payer à votre vendeur et c'est à vous de prendre vos précautions le plus tôt possible, surtout après que vous saurez quels seront les montants que vous pourrez être appelé à payer.

Il y a deux lignes de conduite que vous pouvez tenir, soit laisser une Cour de Justice annuler la vente et en subir les conséquences de même que les frais, ou vous occuper de payer tous les créanciers qui peuvent avoir des droits à l'encontre de votre vendeur.

Si la vente est annulée, les choses seront remises dans le même état que si la vente n'avait pas eu lieu, de sorte que le vendeur redeviendra le propriétaire de l'immeuble et à cette date il sera en droit de retirer les revenus de la buanderie. Tant que la vente ne sera pas annulée, vous serez en droit de retirer les revenus de la buanderie et serez considéré comme le propriétaire, même si un jugement était rendu contre vous alors que dans les délais légaux pour ce faire vous appellerez du dit jugement, et ce ainsi de suite jusqu'à ce que votre dernier recours en appel soit épuisé et que le jugement final soit rendu. Il s'agit d'un montant assez important pour vous, vous êtes susceptible d'être exposé à des frais considérables et il est très difficile pour moi de vous donner une ligne de conduite définitive sans vous avoir vu et sans connaître vos moyens financiers, vos habitudes, vos obligations, etc.

Je crois devoir vous conseiller de consulter un avocat en qui vous avez confiance, près de chez vous, le plus tôt possible et lui seul pourra en toute connaissance de cause vous donner une opinion légale dans tous ses détails, étant obligé pour les raisons susmentionnées de me limiter aux règles générales.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.-E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

RÉP. A M. P.—Q. 1. Voulez-vous me dire ce qu'il faut faire dans le cas d'une jument de dix ans qui, de temps à autre, refuse de travailler pendant sept ou huit jours et maigrit beaucoup pendant ce temps? Elle n'a aucun appétit et mange difficilement. Je remarque, de plus, des petits vers blancs dans son fumier et elle est très constipée.—Q. 2. Une vache a mis bas depuis trois jours et elle n'est pas délivrée depuis. Que me conseillez-vous de faire?

RÉP. 1.—Les vers dont vous constatez la présence dans les fumiers peuvent être une cause de l'état dans lequel votre bête se trouve. A tout événement, je vous conseillerais de prendre un échantillon de fumier frais et de l'envoyer pour analyse au Collège Macdonald, au soin du laboratoire de Pathologie animale. Après quoi, il sera possible de vous donner un traitement sur lequel vous pourrez espérer pour obtenir un résultat.—2. Lors de non-délivrance, on peut employer des capsules d'utérines vétérinaires, ou encore les injections d'eau chaude iodée (suffisamment de teinture d'iode dans une chaudière d'eau pour jaunir l'eau) 3 ou 4 fois par jour.

RÉP. A E. B.—J'ai un cheval de sept ans, maigre et au poil ébouriffé, qui a souffert d'une rétention d'urine, il y a un mois. Une patte lui a enflée considérablement du boulet à la cuisse. Je l'ai traité, mais dès qu'il reste 2 ou 3 jours à l'étable, la patte lui enfle de nouveau. Ses reins semblent aussi être affectés. Quel est le traitement approprié en l'occurrence?

R. Donnez, pendant huit jours, une cuillerée à thé de soda à pâte dans sa ration, et pendant les trois semaines qui suivront, une cuillerée à soupe de farine de lin, aussi dans sa ration.

RÉP. A F. L.—Q. Que penser d'une jument de huit ans qui mange bien sa ration d'avoine, mais souvent ne fait que mâcher sous les dents l'herbe ou le foin et la rejette? Elle est maigre et son poil est vilain. Son premier poulain d'abord bien portant à sa naissance n'a jamais pu se lever sur ses pattes et mourut. Son poulain de cette année est dans le même cas. Voulez-vous m'indiquer le mal et comment y remédier?

R. Il m'est difficile de vous donner un traitement avec les seuls symptômes que vous me donnez. Je suppose cependant qu'il y a là un trouble des dents que vous devriez faire examiner par un médecin vétérinaire, pour avoir quelque chance de guérison.

RÉP. A J.-D. C.—Q. 1. J'ai un cheval qui souffre de diarrhée depuis quelque temps. Son manger est tout par petits bouts dans son fumier. Elle mange bien, mais est maigre. Je ne remarque aucun vert dans son fumier. Voulez-vous m'indiquer le remède approprié à cette maladie?—2. J'ai un autre cheval qui tousse beaucoup. Ce ne semble pas être la gourme, mais plutôt les poumons qui seraient malades. Je vous saurais gré de m'indiquer le traitement approprié.

R. 1. Je crois votre bête affectée d'œstres ou barbeaux, et je vous conseillerais de faire traiter votre bête par un médecin vétérinaire, sans quoi l'animal ira sans cesse en maigrissant, et à un moment donné, il ne sera plus capable de travailler.—2. Essayez la formule suivante: gingembre, 1 once; moutarde, 1 once; térébenthine, 1 once; goudron américain, ½ once; mélasse, 1 chopine; Donnez une cuillerée à soupe matin et soir dans la ration.

RÉP. A A. L.—Q. J'avais cinq beaux petits chats Angora qu'une vilaine maladie a fait mourir à trois mois. La maladie ne dure que deux ou trois jours et se caractérise par le vomissement continue de vers ronds et longs de quatre à cinq pouces de longueur. Voulez-vous m'indiquer le mal et comment le prévenir?

R. Je crois vos chats angoras atteints de vers d'estomac qui déterminent de la gastrite et des vomissements que vous constatez. Ceci pourrait être traité par la tétrachlorure d'éthyle, avec chances de succès, s'ils sont pris à temps. Autrement, vous allez les perdre tous, les uns après les autres.

Volume XXIII

Une pensée pour

"Qui donne vite do"

Un élève de bétail de la région de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

M. A. L. Roberts de la cité de Montréal a fait un cadeau à M. Trépanier de Montréal de sujets laitiers de sans-travail de l'élevage établis à tibi.

Q. 1. Voulez-vous faire dans le cas ans qui, de temps ravailier pendant maigrit beaucoup de n'a aucun appé- ent. Je remarque, s blancs dans son s constipé.—Q. 2. depuis trois jours vrée depuis. Que faire?

ont vous consta- s fumiers peuvent tât dans lequel A tout événement, prendre un échan- de l'envoyer pour adonald, au soin thologie animale. possible de vous t sur lequel vous btenir un résultat. livraison, on peut s d'utérines vété- s injections d'eau nment de teinture diérée d'eau pour is par jour.

J'ai un cheval de au poil ébouriffé, rétention d'urine, patte lui a enflée boulet à la cuisse. es qu'il reste 2 ou patte lui enflé de emblent aussi être traitement appro- nt huit jours. une da à pâte dans sa es trois semaines illérée à soupe de ns sa ration.

Que penser d'une qui mange bien sa s souvent ne fait dents l'herbe ou le e est maigre et son premier poulain à sa naissance n'a sur ses pattes et in de cette année cas. Voulez-vous comment y remé-

le de vous donner es seuls symptômes. Je suppose cepen- trouble des dents examiner par un pour avoir quelque

—Q. 1. J'ai un che- arrhée depuis quel- anger est tout par son fumier. Elle st maigre. Je ne t dans son fumier, uer le remède ap- ladie?—2. J'ai un sse beaucoup. Ce gourme, mais plu- seraient malades, de m'indiquer le

otre bête affectée ux, et je vous con- iter votre bête pa- ire, sans quoi l'ani- n maigrissant, et à ne sera plus capa- Essayez la formule

1 once; moutarde, e, 1 once; goudron mélasse, 1 chopine; e à soupe matin et

—Q. J'avais cinq s Angora qu'une ait mourir à trois e dure que deux ou ctérise par le vomis- vers ronds et longs ouces de longueur, uer le mal et com-

ats angoras atteints qui déterminent de nissements que vous rrait être traité par thyl, avec chances ris à temps. Autre- perdre tous, les uns

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 10 JANVIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 2

Une pensée par semaine

"Qui donne vite donne deux fois".

Un éleveur de bétail Jersey de la région de Montréal faisait récemment cadeau à M. l'échevin Léon Trépanier de Montréal, d'un couple de sujets laitiers pour une colonie de sans-travail de la Métropole récemment établie à Laferté en Abitibi.

M. A. L. Robertson, contracteur de la cité de Montréal, qui possède une ferme à Hudson Heights, P. Qué. n'est autre que le donateur de ces animaux, cadeau d'une valeur d'autant plus appréciable que dans ce pays de défricheurs, les bonnes vaches sont rares. On n'y parle pas encore de pensionnaires.

M. Robertson recevait, ces jours derniers, une lettre de M. l'abbé Paré curé de Laferté, l'informant que les animaux expédiés (un taureau et une vache) se trouvent très bien de leur nouveau pays. "Deux fois par jour, les enfants qui fréquentent la classe du canton peuvent boire une bonne tasse de riche lait Jersey", écrit M. l'abbé Paré.

Il est sans doute plusieurs éleveurs qui pourraient imiter le geste de M. Robertson et doter les colonies récemment établies, de quelques bons animaux laitiers, sans nuire à leur exploitation.

Nous ne faisons pas cet appel seulement qu'aux éleveurs de bovins de race Jersey, toutes les races seront bien appréciées dans ces régions nouvelles où tout est à faire.

Si nous signalons la bonne action de M. Robertson, ce n'est pas qu'il soit le premier ni le seul qui ait déjà aidé de nouveaux colons de cette façon. Lors de notre dernière exposition provinciale à Québec, je me rappelle que quelques bons agronomes du Ministère de l'Agriculture dont je m'attirerais certainement les foudres si j'allais citer leurs noms, passèrent le chapeau parmi les invités les plus intéressés de l'exposition provinciale en faveur d'un pauvre colon récemment établi dans un comté du bas de Québec. Non seulement la collecte fut généreuse, mais de bons éleveurs voulurent bien y donner encore plus de corps en offrant quelques bonnes génisses qui furent expédiées dès après l'exposition au protégé de ces agronomes compatissants.

Nous tenons moins à souligner le fait lui-même que la spontanéité avec laquelle ces offrandes furent faites par ces éleveurs exposants.

Il s'agissait de ceux qui savent que donner vite c'est donner deux fois.

F. F.

Notes et Commentaires

À la conférence de colonisation d'octobre dernier, M. le professeur A. Gagnon, de l'A. O. déclarait qu'il y a un nombre considérable d'agronomes qui, faute d'emploi, seraient disposés à s'établir sur des terres. Ce serait faire un choix heureux de bons colons, si l'on considère ce que les agronomes ont fait depuis vingt ans, dans la province de Québec, pour aider au progrès de l'agriculture et améliorer la situation de la classe agricole. M. le professeur de souligner également que les autorités du Département de la Colonisation seraient très bien avisés de voter pour ces jeunes techniciens un crédit supplémentaire, pour qu'ils puissent mettre à profit, sur leurs lots, les procédés modernes de culture. En plus de prêcher par la

L'IMPORTANCE DU MARCHÉ DOMESTIQUE

L'édition de 1935 du rapport sur la "Situation agricole", publié en collaboration par le Ministère fédéral de l'Agriculture et le Ministère fédéral du commerce doit bientôt paraître. De même que la première revue annuelle du genre, parue au commencement de mars 1934 et qui a reçu un excellent accueil de la part des cultivateurs, la publication de 1935 a pour but de faire connaître à ceux qui s'occupent d'agriculture les principaux facteurs qui affectent l'offre des produits agricoles, la demande probable et la nature et l'étendue de la concurrence qu'ils peuvent s'attendre à rencontrer en 1935, spécialement sur les marchés étrangers.

En ce qui concerne la demande au pays, ce rapport fait remarquer que la situation de l'agriculture cette année est meilleure qu'en 1934, grâce au réveil des affaires et de l'industrie et au relèvement modéré des prix des produits agricoles. Ce réveil des affaires, le crédit plus large, les prix plus fermes, permettent d'espérer que les marchés domestiques offerts aux produits agricoles iront graduellement en s'améliorant. Le marché domestique est de première importance et l'on espère qu'il le restera. L'indice du volume physique des affaires transigées au Canada fournit une idée générale de l'amélioration économique. Entre février 1933 et octobre 1934 cet indice n'a cessé de monter, passant de 67.0 à 95.8, pour enregistrer une augmentation de près de 43 pour cent. Les opérations commerciales étaient encore à un niveau beaucoup plus élevé en 1934 que l'année précédente. Le niveau des opérations manufacturières en 1934 était d'environ 19 pour cent plus élevé que celui de 1933.

On calcule qu'en ces dernières années le marché domestique a absorbé environ 85 pour cent des produits agricoles canadiens. Le marché domestique est à peu près aujourd'hui le seul débouché pour les produits animaux, à l'exception du bacon. Il n'y a que trois produits, savoir: le blé, les pommes et le fromage, dont plus de 50 pour cent de la production sont exportés. Ces chiffres révèlent clairement toute l'importance du marché domestique et montrent qu'il est essentiel d'examiner le pouvoir d'achat au pays et l'offre des produits agricoles pour la consommation.

Le nombre d'hommes employés dans les industries autres que l'agriculture a été plus élevé en 1934 qu'en aucune des années précédentes, tout en restant encore à peu près de 20 pour cent au-dessous du niveau de 1929. Cependant, si les revenus ont augmenté, il y a eu d'autre part une augmentation du coût de la vie, tendant à contrecarrer l'amélioration qui s'est produite dans le pouvoir d'achat au pays. Le coût de la vie des journaliers et des employés à salaires modérés est monté d'environ 1 pour cent en 1934. Les prix de détail des denrées alimentaires des fermes canadiennes ont remonté de 13 pour cent à peu près et ceux des autres denrées alimentaires de 3 pour cent environ. Cette hausse s'est opposée à ce que la consommation des produits de ferme n'augmente, mais la consommation des denrées alimentaires ne varie que peu; sauf dans des circonstances anormales, et il n'y a pas de doute que la demande pour ces denrées se maintiendra.

Les importations de produits qui font concurrence aux produits agricoles canadiens ont augmenté de valeur de 16.5 pour cent au cours de l'année fiscale 1933-34. Une bonne partie de cette augmentation, qui se monte à environ \$10,000,000, était due à la hausse des prix, et elle n'indiquait pas un gros accroissement dans le volume des importations. Presque toutes la différence de valeur est représentée par les produits animaux. Les importations de peaux et de laine sont plus considérables en valeur et en quantité que celles de 1932-33. La valeur des importations agricoles au Canada a augmenté graduellement pendant les deuxième et troisième semestres de 1934. Il n'y a cependant que peu de motifs pour croire que les importations s'accapareront une plus grande part du marché offert aux produits canadiens, car elles ne représentent probablement, au total, pas plus de 5 pour cent de la quantité consommée au Canada des mêmes produits, et les augmentations de valeur notées plus haut sont sans doute dues à une expansion générale des débouchés, coïncidant avec la hausse des prix.

parole aux colons nouvellement établis, ils prêcheraient de même par l'exemple, car leur ferme servirait en quelque sorte de station de démonstration.

Un collaborateur que nos lecteurs ont appris à apprécier, M. l'abbé J.-Bte Belanger, curé d'une paroisse de colonisation revient sur cette question assez importante de l'établissement de gradués de nos Collèges d'Agriculture.

Son article "Agronomes et Colonisation", arrive à point pour retenir l'attention sur un problème qui a fait déjà le sujet de quelques articles dans la presse agricole, et qui est certainement digne de considération.

M. le curé Bélanger n'écrit pas à tort et à travers, il est particulièrement bien placé pour exprimer une opinion dont il vaille la peine de tenir compte.

TRIBUNE LIBRE

Cessons de dormir!

Il est évident que notre influence au gouvernement de ce pays dépend de notre nombre, et de la puissance économique dont nous disposons.

Depuis la fondation du Canada, les familles de la Nouvelle-France furent nombreuses, mais dans la proportion de cinquante pour-cent, nous les élevâmes pour le bénéfice des États-Unis.

Si, comme le disait si bien le curé Labelle, une épidémie avait ravagé notre population au point de conduire 30,000 ou 40,000 personnes par année au cimetière, que de sacrifices n'aurions-nous pas faits pour enrayer ce fléau.

Nous avons dormi sur les moyens à prendre pour arrêter l'épidémie qui nous enlevait la moitié de nos gens.

Nous avions d'immenses régions de bonne terre où cette population eut pu s'établir chez elle, au pays. Pour ne pas nous réveiller au point d'être obligés de faire travailler notre cerveau en organisant nous-mêmes et pour notre bénéfice le développement de nos ressources naturelles, nous avons gratifié toutes sortes de gens de nos terres et des ressources naturelles qu'elles renferment.

Le résultat fut que nous perdîmes le contrôle de la législation chez nous, que, développant à leur bénéfice nos ressources naturelles, d'autres gens acquirent à notre place la puissance économique.

Allons-nous continuer longtemps encore ce sommeil empoisonné du souffle de la décrépitude.

Nous manquons de capital, dit-on.

Ceux qui présentent, détiennent le commerce chez nous, en avaient-ils du capital-argent il y a trente ans?

Et qui, en réalité, a fourni le capital d'une foule de grosses entreprises industrielles chez nous?

Nous dormions, rêvant de puissances politiques, cependant que la puissance économique chez nous s'organisait sans nous. Nous dormions, cependant que par douzaines de milliers nos gens à qui on refusait des terres, pour les donner aux autres, devaient s'exiler.

Si nous venons à nous réveiller, peut-être arriverons-nous à comprendre que notre influence au pays dépend largement de notre accroissement par la colonisation; que chaque poussée en avant que nous faisons dans la forêt à défricher, que chaque paroisse que nous ouvrons, que chaque industrie locale que nous implantons dans ces centres nouveaux, ce sont autant de conquêtes qui assurent nos droits, qui nous permettront de reprendre la place que nous devrions occuper dans tous les domaines, chez nous. Cessons de dormir!

J.-E. LAFORCE.

EN janvier les agronomes ont la bonne habitude de conseiller aux cultivateurs de songer à s'abonner à un journal ou une revue agricole. Ce n'est pas nous qui les contredisons. Nous ferons plus, nous inviterons ceux dont l'abonnement est échu actuellement de bien vouloir songer à se mettre en règle avec l'administration. Et pour rester constamment en bons termes avec le gérant du "Bulletin de la Ferme", cela ne coûte que cinquante sous par année.

Si vous aimez les beaux coqs et les bonnes poules, rendez-vous au Stadium la semaine prochaine, angle des rues Delorimier et Ontario, à l'EXPOSITION AVICOLE PROVINCIALE DU 16 AU 20 JANVIER, INCLUSIVEMENT.

JANVIER 1935

Le Soleil entre au Verseau le 20, à 6 h. 29 m. du soir.
N.L. le 5, à minuit 20 m. P.L. le 19, à 10 h. 44 m. du matin.
P.Q. le 11, à 3 h. 55 m. du soir. D.Q. le 27, à 2 h. 59 m. du soir.
Durant le mois de janvier, les jours croissent de 1 hr. 3 minutes.

D. Jours	Cir.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Cou.
10 Jeudi	b	De l'Oct. semid.	7 29	4 19
11 Vend.	b		7 28	4 20
12 Sam.	b	SAINTE FAMILLE de J. M. J. 2 ^e ed.	7 28	4 22
13 DIM.	b	1 ^{er} apr. l'Epiph. — Oct. de l'Epiphane, dhl. maj.	7 27	4 23
14 Lundi	b	Saint Hilaire, Ev. Conf. Doct.	7 27	4 24
15 Mardi	b	Saint Paul, 1 ^{er} Ermite, Conf.	7 27	4 25
16 Mer.	b	Saint Marcel J. Pape, Mart.	7 26	4 27

Messe basse quotidienne de requiem permise
*La 2^eme Couleur est pour la Solennité.

Vendez vos jeunes animaux, œufs d'incubation, vos poussins d'un jour par l'intermédiaire des petites annonces du

"BULLETIN DE LA FERME"

Offre spéciale aux abonnés de ce journal pour janvier, février, mars et avril.

6 insertions pour le prix de 4

Notes et commentaires

Le ministère de l'agriculture tentera cette année une expérience dont on attend beaucoup pour la culture des fraises. On mettra sur le marché de Montréal, d'ici quelques semaines, environ trente mille livres de fraises congelées. On prétend que ces fraises, lorsque la congélation est bien faite, ont un goût absolument délicieux. Si les produits se vendent bien, l'an prochain, on mettra sur le marché trois cent mille livres de fraises ainsi congelées. On a été amené à tenter cette expérience à la suite de la dernière récolte. Il semble bien qu'il y aura, avant longtemps, surproduction de fraises. Ces primeurs nous viennent en effet d'Ontario et des États-Unis. Les prix sont exposés à baisser considérablement, ce qui pourrait être grave, vu qu'en certaines régions on cultive la fraise sur une haute échelle.

L'hon. M. Adélard Godbout attend beaucoup de cette expérience.

PARCE que notre confrère du matin, "l'Événement", s'est permis une remarque fort opportune sur l'abus que l'on fait de nos bons vieux cantiques de Noël à la radio, une lectrice s'est permis de critiquer cette remarque du confrère, qui fut, en cette circonstance, très bien inspiré. Pour la satisfaction de nos lecteurs et pour dire à ce rédacteur que nous sommes bien de son avis, nous reproduisons son commentaire textuellement.

"Une de nos lectrices de la *Beauce* écrit, en ce qui ne goûte qu'à de Noël, c'est-à-dire qu'elle ne goûte pas du tout une musique que nous avons faite à propos des programmes de Noël à la radio. On nous reproche mal exprimé ou nous aurais été mal compris. Nous avons dit que les postes de radio, en émettant pendant tout un mois et sont à l'air de Noël, des chants de Noël, nous ont fait en sorte la sauter. Nous ne prétendons pas qu'il faut émettre des concerts radiophoniques tout ce qui a un caractère religieux et nous serons heureux encore l'an prochain de nous entendre rappeler au microphone la plus émouvante de l'année. Mais il y a un abus à critiquer et il ne faut pas que l'on fasse de nos vieux cantiques, si jolis, des rengaines. Que de chansons que nous aimions bien autrefois, nous paraissent ternes maintenant parce que nous les avons entendues sur tous les tons, même sur un rythme de jazz. C'est cela, et rien de plus, rien de moins, non plus, que nous voulions dire."

Nous n'avons rien à ajouter, à notre humble avis les raisons qui ont motivé cette remarque la justifiaient amplement. Il n'est de si excellentes choses dont nous nous lassions dès qu'on en fait un abus. Et les stations radiophoniques abusent de nos vieux chants de Noël.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'entretien des moutons en hiver

Les revenus d'un troupeau de moutons dépendent largement des soins qui leur sont donnés durant la période d'hivernement. Seuls, l'alimentation appropriée et les bons traitements produisent de vigoureux agneaux à la naissance et conservent la laine en bonne condition. Comme ce sont là les principales sources de revenus il est donc nécessaire de prendre tous les moyens pour bien réussir.

Durant la période de gestation (114 jours). Une brebis perd en poids à l'agnelage à peu près deux fois le poids d'un agneau naissant et un tiers plus que les poids combinés des jumeaux. Une bonne brebis laitière continue de perdre en poids durant les 60 à 90 jours après l'arrivée des petits. En conséquence les brebis doivent augmenter de 15 à 30 livres durant la gestation. Pour en arriver ainsi, il faut leur servir du foin à base de légumineuses soit de trèfle ou de luzerne. Le mil n'est pas un bon foin pour les moutons. Avec un tel foin et surtout s'il est partiellement remplacé par de la paille de blé ou d'avoine, il faut compléter cette ration en servant quotidiennement 1/2 livre de moulée par mouton. Un mélange trouvé convenable est celui qui est fait en parties égales d'avoine moulée et de son ou d'avoine seule avec des choux-de-Siam hachés.

La paralysie, qui est commune chez les moutons mal nourris au cours de l'hiver, commence généralement avec la constipation. La constipation résulte d'une ration trop forte en foin de mil coupé bien mûr ou en paille et d'un manque d'exercice.

Quoique l'exercice renforce la brebis, empêche la constipation et prévienne les indigestions, il faut à tout prix en éviter les excès. Ainsi durant les trois derniers mois de gestation il ne faut pas

presser les moutons dans les passages étroits, autour des mangeoires ou des bûches et à plus forte raison prévenir les sauts et l'effraiment par les chiens.

Au temps des mises-bas. Dès qu'apparaissent les premiers signes de l'agnelage il faut placer la brebis dans un enclos isolé afin qu'elle reconnaisse mieux ses petits. La laine qui entoure le pis de la brebis doit être enlevée afin que l'agneau rejoigne facilement le quartier. Dès que l'agneau a atteint une semaine d'âge il faut augmenter la quantité de moulée de la mère à 1 ou 1 1/2 livre jusqu'au temps de retourner sur les pâturages.

Quand l'agneau naît au grand froid il faut le réchauffer en le plaçant dans un appartement réchauffé; après quoi on lui donne du lait chaud et on le tient enveloppé dans des linges chauds durant quelques heures.

Il arrive parfois que les quartiers de la brebis sont blessés par les longues dents de l'agneau et dans de tels cas elle n'allait pas ses petits. Dès que ces troubles apparaissent sous forme d'enflures blanches ou jaunes il faut les laver avec un désinfectant et traire la brebis. À l'âge de 15 ou 18 jours les agneaux commencent déjà à manger et il est bon de les y habituer en plaçant dans un enclos séparé du fin foin de trèfle ou de luzerne et de l'avoine ronge.

Quelques résultats. En suivant une telle procédure la Station Expérimentale de Ste-Anne obtenait durant les cinq dernières années, d'une moyenne de 21.2 brebis, 35.8 agneaux sevrés qui avaient pesé un poids moyen de 8.9 livres à la naissance. Comme la mise-bas surgira bientôt et comme les insuccès sont encore malheureusement trop grands, il est bon de relire attentivement ces recommandations et de corriger au besoin sa propre façon de procéder.

Un succès assuré

Tout laisse prévoir que l'Exposition Avicole Provinciale dépassera celles des années précédentes.

A MONTREAL

Le programme de la grande exposition avicole provinciale qui se tiendra à Montréal les 15-16-17-18 et 19 janvier vient d'être publié et distribué par l'Association Avicole Provinciale du Québec aux cultivateurs et maisons de commerce qui sont intéressés au développement de cette industrie.

Cette exposition est placée sous le patronage de l'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture du Canada, et de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec. Chaque année, tant par l'importance des prix offerts que par le nombre des classes

ouvertes aux cultivateurs avancés aussi bien qu'aux débutants, elle attire près de 200 exposants et beaucoup de firmes qui fabriquent et vendent du matériel avicole, comme les courvoirs, les nids à trappe, les poudres insecticides, les nourritures balancées, etc., etc.

L'exposition de cette année ne sera pas moins considérable que celles des années passées; si l'on en juge par le nombre et la qualité des entrées que le gérant de l'exposition a déjà devant lui. Les aviculteurs ont jusqu'au 8 janvier pour envoyer leurs entrées au gérant,

(suite à la page 15)

Notes et Commentaires

On vient d'annoncer que l'Exposition provinciale de Québec sera tenue en 1935 du 31 août au 7 septembre. Le programme sera tracé très prochainement.

C'est une excellente chose que les cultivateurs et particulièrement les éleveurs qui préparent des sujets pour les expositions agricoles, soient informés de bonne heure s'il doit y avoir ou non une exposition, et que les listes de prix soient aussi à bonne heure en leur possession.

Bien que les expositions provinciales et régionales de 1933 et 1934 aient été bien réussies on devait tout de même faire la réserve que les éleveurs n'avaient eu que très peu de temps pour se préparer. Cette année, cet argument ne devra pas venir en ligne de compte.

L'exposition de 1934, bien réussie au point de vue agricole a rapporté un excédant des recettes sur les dépenses. Le relèvement des affaires qui se manifeste lentement mais sûrement, l'espoir de meilleurs jours qui naît un peu partout avec suffisamment de temps pour bien faire les choses, tous ces facteurs devraient aider au grand succès de notre entreprise annuelle d'exposition agricole et industrielle en 1935.

PROCHAINEMENT il sera question de mise-bas des vaches et autres animaux de la ferme, vous devez porter un soin tout particulier à l'alimentation pour chaque période de gestation.

Si vous aviez sous la main le 2^eme tome du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière intitulé: "Les Animaux", vous seriez peut-être moins embarrassé quant aux divers traitements qu'il faut donner à la vache, à la brebis, etc., à cette époque de l'année.

Ce volume se vend un dollar. Vous pouvez l'obtenir pour \$1.25 avec un an d'abonnement au "Bulletin de la Ferme". Ou encore vous n'auriez rien à débours personnellement pour avoir un si utile traité sur l'élevage des animaux de la ferme, si vous nous collectiez ou recrutiez six abonnements au "Bulletin de la Ferme". Ne croyez pas que ce soit chose bien difficile, car tous les jours des lecteurs profitent de cette offre extraordinaire pour se procurer un volume aussi bien fait, et qu'on trouvera bientôt dans toutes les bibliothèques agricoles des fermiers qui veulent retirer de leurs animaux tous les bénéfices possibles.

NUE doute que vous avez pris la bonne habitude de sortir un peu vos animaux tous les jours, et principalement les jeunes. C'est un travail qu'il faut prendre le temps de faire, qui n'est pas forçant et qui vous rapportera du profit. Si vous voulez avoir de bonnes vaches dans deux ans, ayez soin comme il faut des veaux et des taures de l'année.

Il ne faudrait pas non plus oublier l'étalon, le bœuf et le jeune poulain ou la

(suite à la page 15)

APPRECIATIONS

Nous avons mentionné les variations de la silhouette par suite de sa croissance successive, suivant un retour à la marque de la tation des espèces, aussi l'utrition naturelle que l'artificielle produite par la tation, la précocité et la sance est des plus importantes. Le programme sera tracé très prochainement. C'est une excellente chose que les cultivateurs et particulièrement les éleveurs qui préparent des sujets pour les expositions agricoles, soient informés de bonne heure s'il doit y avoir ou non une exposition, et que les listes de prix soient aussi à bonne heure en leur possession.

Aujourd'hui, nous résumons les modifications des régions du poulailler pratiques qui en résultent.

APPRECIATIONS

LA TÊTE: à la naissance le poulain a déjà la moitié et presque la moitié de la tête. L'élément c'est la partie domine, et ce sera su qui se développera.

Le poulain paraît d'un relativement volumineux sa période de "croissance" dépassée depuis longtemps de plus en plus légèrement, la croissance être considérée comme ans. Les quatre fils d'un mesuraient à 5, 4, 3 et longueur tête: 65, 70, largeur: 27, 26, 27 1/2.

En cas de sous-nutrition du corps à développer les plus atteintes, le poulain a une tête par rapport à leur conformation de la tête, ont été sélectionnés à la suite de Celle-ci aboutit à un développement des os (largement) que leur allongement il y a un certain développement de la tête, la et la hauteur des membres peut servir de point de la squelette.

L'ENCOLURE: elle est la tête au moment de la tation.

Dimensi

Distance entre les hanches. Distance entre les articulations coxo-fémorales. Largeur du poitrail.

(Le Nous avons vu des produits par l'âge entre longueur de la du dessus et les répétitions de vue de la silhouette.

LE POITRAIL: à la naissance le poulain est plus développé. Le poitrail est que la région des hanches bien vite après la naissance. Les largeurs relatives des fils d'Albion à 5, 4, poitrail: 68, 60, 56, croupe (la plus grande) 68, 62.

L'ÉPAULE: courte nouveau-né, s'accroît trois ans, mais c'est

LES LOIS DE LA CROISSANCE

APPRECIATION DU POULAIN

((Jeunes éleveurs, conservez cet article))

Nous avons montré l'importance des variations de la silhouette du poulain par suite de sa croissance *par étapes successives*, suivant un rythme dont on retrouve la marque dans toute l'évolution des espèces, aussi bien dans l'évolution naturelle que dans l'évolution artificielle produite par la suralimentation, la précocité et puis la sélection.

La connaissance de ces lois de croissance est des plus importantes; elle explique bien des échecs en élevage. Elle permet de prévoir la répercussion sur les autres régions de toute modification que l'on veut obtenir dans une région en particulier.

Aujourd'hui, nous nous contenterons de résumer les modifications des principales régions du poulain et les *déductions* pratiques qui en dérivent.

APPRECIATIONS DES RÉGIONS

LA TÊTE: à la naissance, la tête du poulain a déjà la moitié de sa *longueur* et presque la moitié de sa *largeur*. Seulement c'est la partie crânienne qui prédomine, et ce sera surtout le chanfrein qui se développera.

Le poulain paraît donc avoir une tête relativement volumineuse. Mais comme sa période de "croissance maxima" est dépassée depuis longtemps, elle paraîtra de plus en plus légère avec l'âge. Pratiquement, la croissance de la tête peut être considérée comme terminée à deux ans. Les quatre fils d'Albion, déjà cités, mesuraient à 5, 4, 3 et 2 ans: longueur tête: 65, 70, 70, 69 cm.; largeur: 27, 26, 27½, 26½ cm.

En cas de sous-nutrition, les parties du corps à développement tardif étant les plus atteintes, les animaux paraîtront avoir une tête trop volumineuse par rapport à leur corps. Les proportions de la tête ont été modifiées par la sélection à la suite de la suralimentation. Celle-ci aboutit à augmenter l'épaissement des os (largeur de la tête) plutôt que leur allongement. C'est pourquoi, il y a un certain parallélisme entre la longueur de la tête, la longueur du corps et la hauteur des membres, et la tête peut servir de point de repère de tout le squelette.

L'ENCOLURE: elle est plus courte que la tête au moment de la naissance et

elle s'allonge au moins jusque trois ans, et d'une façon insignifiante après.

LE GARROT: il est peu accusé chez le poulain. Il sort et s'allonge progressivement jusque vers l'âge de quatre ans dans les familles précoces et même jusque six ans dans les familles tardives. Un poulain qui a tôt beaucoup de garrot, cesse bientôt de grandir.

LE DESSUS: Nous avons déjà insisté sur les modifications que l'âge détermine dans le dessus, surtout au cours de la première année. Voici une déduction des lois de croissance qui intervient dans toute augmentation de volume des races: Tout supplément de croissance obtenu par suralimentation, précocité, influence sexuelle (différence entre mâle et femelle), etc., aboutit surtout à un développement des parties du corps qui se développent tardivement. La *rague de croissance* se dirige d'avant vers l'arrière. Les régions susceptibles de prendre un développement supplémentaire sont, après la poitrine, l'aloïau et la croupe. Exemple pour le mouton: à la naissance, la tête qui représente 17 0/0 du poids total, ne représente plus que 4,5 à 5 0/0 chez l'adulte, tandis que la région de l'aloïau qui représente seulement 7 0/0 à la naissance, devient 17 0/0 de tout le poids du corps chez l'adulte, à l'abatage.

Pour peu que la même directive agisse chez le cheval de gros trait, il n'est pas étonnant que les chevaux les plus gros aient tendance à prendre un supplément d'allongement dans le rein autant que dans la croupe.

LA CROUPE: plus longue que large chez le poulain de moins de deux à trois mois, elle doit devenir plus large que longue chez l'adulte; chez l'adulte, les hanches sont plus larges que les parties postérieures de la croupe (articulations); la croupe forme dans un trapèze à base la plus grande en avant, tandis que chez le poulain, à la naissance c'est le contraire, les hanches sont plus étroites que les parties postérieures de la croupe; celle-ci forme donc un trapèze renversé (base la plus large en arrière: anomalie qui se conserve chez le veau: "cul de poulain").

Dimensions relevées par M. Zwaenepoel, en centimètres:

	chez un poulain mâle				
	à la naissance	à 2 mois	à 9 mois	à 2 ans	après 3 ans
Distance entre les hanches	22 cm.	38 cm.	50 cm.	62 cm.	67 cm.
Distance entre les articulations coxo-fémorales	30 cm.	39 cm.	48 cm.	61 cm.	65 cm.
Largeur du poitrail	30 cm.	35 cm.	42 cm.	55 cm.	58 cm.

(Le lecteur tiendra compte que 30 centimètres font un pied)

Nous avons vu déjà les modifications produites par l'âge dans les rapports entre longueur de la croupe et longueur du dessus et les répercussions au point de vue de la silhouette.

LE POITRAIL: à la naissance, le poulain est plus développé devant que derrière. Le poitrail est surtout plus large que la région des hanches, mais celles-ci, bien vite après la naissance, se développent davantage et deviennent plus larges. Les *largeurs* relevées chez les quatre fils d'Albion à 5, 4, 3 et 2 ans étaient: poitrail: 68, 60, 56, 52; croupe (la plus grande largeur): 72, 70, 68, 62.

L'ÉPAULE: courte et droite chez le nouveau-né, s'accroît fortement jusque trois ans, mais cette région continue à

s'allonger jusque cinq ans par la sortie du garrot et l'obliquité de l'épaule portant de plus en plus la pointe de l'épaule en avant et en bas.

LES MEMBRES: à deux ans, le pied, le paturon, le boulet, le canon, ont plus de changement après cet âge que par la poussée d'un poil plus dru ou plus long, l'épaississement de la peau et du tissu conjonctif sous-cutané.

M. Zwaenepoel, a mesuré le périmètre des canons antérieurs d'un poulain à dix-huit mois et puis à trois ans; il n'y avait qu'une différence de 1 cm. d'un âge à l'autre (26 à 27 cm.)

Les quatre fils d'Albion mesuraient à 5—4—3 et 2 ans:

tour du canon antérieur: 29, 29,5, 27,5, 26,7; tour du canon postérieur: 35, 36, 32, 30;

Agronomes et Colonisation

Le travail des agronomes, discuté au début, a démontré son utilité. Nos écoles d'agriculture sont devenues des institutions d'intérêt national. Aussi sont-elles en pleine prospérité. Il en sort chaque année bon nombre de diplômés. Ce fut d'abord facile de trouver de l'emploi à ces jeunes gens de bon talent et de préparation professionnelle soignée. Le Département de l'Agriculture ne pouvait manquer d'en requérir pour ses divers services. Chaque comté en prit un couple pour diriger les cultivateurs. Les écoles elles-mêmes ont trouvé chez leurs anciens des professeurs qualifiés. Ces succès ont eu pour effet d'attirer des élèves de plus en plus nombreux.

Or il arrive que ces jeunes diplômés sont nombreux pour les emplois actuels et qu'il faut songer à les utiliser d'une autre façon. Après eux viennent aussi les diplômés des écoles moyennes, qui auront leurs ambitions légitimes. Faut-il conclure à l'encombrement? Ce serait trop sommaire et un maigre succès si l'on considère l'état précaire et stationnaire de notre agriculture.

Tout d'abord les écoles et les positions gouvernementales ont pris des agronomes et en prendront encore. Les écoles moyennes et rurales devront requérir les services de maîtres renseignés sur la culture. Quelques-uns iront d'eux-mêmes s'établir sur une terre, s'ils le peuvent. Ce sera la réponse à ceux qui se demandent si ces braves agronomes destinés à instruire le cultivateur seront capables de se débrouiller sur une ferme à eux. (Soit dit en passant que la démonstration est faite: des agronomes ont magnifiquement réussi comme cultivateurs). Mais tout cela accepté, il restera des diplômés voués au chômage. Or cela ne doit pas être.

Le mouvement de colonisation qui fait son petit chemin, devrait ramener des déracinés à la terre et y garder ceux qui sont nés à la campagne. Pour ceux-ci, ils devront vraisemblablement se fixer dans les vieilles places où il y a des agriculteurs suffisamment avertis et des agronomes. Sur les terres neuves on aura des colons peu ou point préparés à la culture et la situation sera plus pénible si la paroisse a été formée à peu près uniquement de colons recrutés parmi les chômeurs de la ville, comme ce fut

le cas dans la mienne. Qui plus qu'eux a besoin de direction? C'est la place par excellence de l'instructeur agronome. Dans les vieilles paroisses on a besoin de redresser les méthodes, mais ici tout est à faire. On voit souvent des travaux qui demandent un effort considérable, tout en contredisant les règles du bon sens aussi bien que celles de l'agriculture. C'est à la colonisation qu'il faut des agronomes bien plus qu'à la vieille culture.

Il y a dans l'aide aux colons du plan l'autrui des positions d'inspecteurs qui doubleraient leur utilité, si au lieu d'enquêteurs et de mesureurs on employait un homme qualifié capable d'exécuter ces besognes administratives, mais aussi de diriger le colon, de l'éclairer et d'avoir la science et le prestige nécessaires à cette fin.

On place des sans-travail comme colons; mais il faudra se souvenir des diplômés des écoles d'agriculture exposés à chômer. Quand leurs parents ou protecteurs ont payé leurs études, ils ne peuvent pas toujours leur acheter une terre. Or ces jeunes, à cause de leurs aptitudes et de leur préparation, ont un droit à la protection des pouvoirs publics. On a toutes les raisons de croire qu'ils réussiront mieux que le cordonnier ou le débardeur qu'on rappellera des quartiers populeux de Montréal.

Les gouvernements fédéral et provincial établissent des champs de démonstration dans les vieilles paroisses. Cela peut avoir son utilité. Nul ne contestera que le premier à en profiter est un gros cultivateur déjà établi. Ce champ de démonstration aurait dix fois cette valeur au milieu de cultivateurs débutants et dont le besoin d'instruction est plus évident. Il en faudrait chez les colons.

Pourquoi n'aiderait-on pas un diplômé d'école d'agriculture à s'établir sur un lot? Il aurait droit aux octrois ordinaires d'abord, puis à ceux qu'on donne pour ferme ou champ de démonstration. Puis en lui donnant un rôle déterminé d'aide et de conseil aux colons on lui assurerait un petit revenu supplémentaire. De la sorte on aurait un colon modèle et sa ferme indiquerait tout de suite aux nouveaux agriculteurs ce que leur terrain peut produire et ce à quoi ils peuvent arriver eux-mêmes.

JEAN-BAPTISTE BÉLANGER, Père.

tour du bord coronaire du sabot antérieur: 51, 53, 51, 52,5.

L'AVANT-BRAS et la JAMBE se développent jusque vers trois ans.

La musculature de l'avant-bras continue à se développer jusque l'âge adulte, chez l'étalon, c'est un caractère sexuel secondaire tout comme la grande largeur du poitrail, l'épaisseur de l'encolure, etc.

LES APLOMBS: à la naissance, ne pas s'effrayer d'aplombs très defectueux. Généralement, tout le train postérieur est affaibli; les jarrets sont coudés et les boulets fort descendus.

Devant, on observe communément la panardise de tout le membre, souvent un peu plus accusée à partir du boulet; cette déviation résulte de la grande ouverture du poitrail et de l'accroissement du coude à une poitrine encore trop plate; très souvent aussi, le genou est arqué et le boulet antérieur redressé. Quand le poulain est sain et bien nourri, les aplombs deviennent rapidement normaux; exception doit être faite pour la panardise qui peut se corriger progressivement par l'élargissement de la poitrine. D'autre part, le jarret coudé aura

tendance à se redresser par le développement du fémur et de la corde du jarret qui va s'y attacher. Cependant ces améliorations dans les aplombs doivent être réalisées *avant deux ans*, sinon elles deviennent très problématiques.

CONCLUSIONS PRATIQUES

1. Ne cherchez pas à détailler un poulain *nouveau-né* comme on a toujours la curiosité de le faire—attendez qu'il ait au moins huit jours, que ses aplombs se soient quelque peu affermis et que sa silhouette commence à se dessiner.

2. *Pour le laitieron*: contentez-vous d'exiger des membres bien développés, bien proportionnés. Ne pardonnez pas la cagnardise, ni le tendon failli, ni le boulet rond, ni le genou de veau. Acceptez une tête forte, des oreilles un peu massives, une encolure courte, un garrot bas, une croupe oblique, chaque fois qu'il n'y a pas d'excès évident.

3. *Après serrage jusque six mois*, ne pas s'effrayer si le poulain paraît devenir long, c'est normal, indispensable, fatal. S'il est à vendre, ne le mettez pas en comparaison avec des poulains plus jeunes ou plus vieux. A cet âge, c'est (suite au dernier couvert)

Ne vous inquiétez pas de votre hernie!



C.E. Brooks, Inventeur

Pourquoi vous tourmenter et souffrir plus longtemps avec votre hernie? Renseignez-vous au sujet de mon invention. Elle apporte aise, confort, et joie en traitant et soulageant des milliers de personnes atteintes d'hernies gênantes. Les Cousins à Air lesquels rassemblent et joignent les parties rompues comme un membre cassé. Pas d'opération, pas d'onguent ni emplâtre. Durable et bon marché. Nous envoyons sur essai pour le produire aux imitations. Ne sont pas vendus dans les pharmacies ni par agents. Envoyez aujourd'hui vos informations envoyées gratuitement dans l'enveloppe une scellée.

H. C. BROOKS, 339 State St., Marshall, Michigan.

La bibliothèque de l'apiculteur

Par J. B. Gooderham, Apiculteur du Dominion.

Les abeilles sont maintenant confortablement emballées dans leurs quartiers d'hiver; elles n'exigeront plus d'attention avant le printemps prochain et l'apiculteur a maintenant bien des loisirs qu'il peut consacrer à d'autres occupations. Il pourra passer ces loisirs utilement et agréablement en lisant un ou deux des nombreux journaux, bulletins ou ouvrages sur l'apiculture que l'on trouve maintenant à prix raisonnables. On dit "Par savoir, vient avoir" et ce dicton s'applique tout spécialement à l'apiculture, car celui qui est le mieux au courant des mœurs des abeilles est aussi celui qui a les meilleures chances de réussir dans son industrie, et l'un des meilleurs moyens d'acquiescer ces connaissances nécessaires est la lecture. L'apiculteur qui n'a pas encore commencé à se monter une bibliothèque fera bien de s'y mettre sans retard. Du reste, cette bibliothèque ne lui coûtera pas grand-chose. Il serait impossible d'énumérer ici tous les livres qui existent sur l'apiculture mais nous pourrions en mentionner un ou deux, et le Service de l'Apiculture à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, fournira une liste complète à ceux qui le désirent.

La bibliothèque de tout apiculteur doit contenir un exemplaire de "ABC and XYZ of Bee Culture" qui est le livre le plus complet qui existe sur l'apiculture. Une nouvelle édition de ce livre doit paraître au commencement de 1935. Deux autres livres excellents sont "The Hive and the Honey Bee" par Langstroth et Dadant et "Beekeeping" par Phillips. Un très bon livre pour le débutant est "Starting Right with Bees". Ceux qui s'intéressent à l'élevage des reines, l'anatomie des abeilles, etc., n'ont pas été négligés et il existe de bons livres sur ces sujets. Il se publie aussi au Canada deux bons journaux mensuels "The Canadian Bee Journal" et "L'Abeille et l'Erable", deux autres bons journaux étrangers qui sont aussi très répandus au Canada sont "The American Bee Journal" et "Honey and Bee Culture". Le Ministère fédéral et quelques-uns des ministères provinciaux de l'agriculture ont publié des bulletins sur les différentes phases de l'apiculture que l'on peut obtenir en s'adressant à ces ministères. Quant aux livres que nous venons de mentionner on peut se les procurer en s'adressant à tout marchand de fournitures de rucher au Canada. Pour tous autres renseignements à ce sujet s'adresser au Service de l'Apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Encouragez nos Annonceurs.

SECTION FEMININE



Une ébauche d'enfant

Chacun dans le groupe avait raconté quelque songe étrange.

— A votre tour maintenant, M. Germain.

— Volontiers, mais, bien entendu, un pur rêve, et toute théologie mise à part. Mon récit, en effet, a le tort de préciser ce que ni saint Thomas, ni les plus audacieux, ni les plus récents théologiens n'ont entrepris de définir, je veux dire le sort des enfants morts sans baptême. Aussi ne vous le livrai-je point sans cette opportune précaution, savoir que rien ne nous a été révélé de la vie aux limbes, et que sur ce point le champ de la spéculation philosophique est des plus restreints. Ces pauvres petits êtres subsistent sans probablement de souffrance la peine éternelle d'un interminable dam. Un point, c'est tout.

Donc, c'était le 24 décembre, vers les onze heures du soir. La Crèche était, à ce moment, tout en noir, et le firmament tout en étoiles. J'allais m'allonger sur un sofa en attendant minuit, lorsqu'il me sembla voir, par ma fenêtre, descendre, tout lumineux, tout resplendissant, un véritable petit astre. Je le suivis des yeux. L'orbe vint s'arrêter devant le quartier des enfants. Une... comment dirai-je? une flamme, — oui, légère et du tissu même des aurores boréales, s'en détacha, pour pénétrer dans le bâtiment.

Intrigué, je ne fis ni un ni deux, je partis à l'enquête. Quel était ce phénomène? Révais-je? Étais-je dupe de mes yeux ou de quelque mirage ou de quelque électricité? Le plus simple, en ces conjonctures et en ces conjectures, c'est de se pincer pour voir si on dort puis, d'aller crever la bulle, d'aller embrasser le fantôme, d'aller tout droit à l'arrière-scène tirer à son tour les ficelles du Guignol et faire danser les marionnettes.

J'allai donc tout droit au Service des enfants. A quelque distance de l'entrée, stationnaire, suspendue à quelque invisible trolley, planait l'étrange voiture qui avait l'air d'attendre le passager.

J'entrai. Tout était silence dans les dortoirs gris et blancs. Tout était nuit. Je montai à l'étage des nouveau-nés. J'y rejoignis la merveille. Quel spectacle! Jamais je ne pourrai l'oublier.

Il y avait là un moine le benjamin de la grande famille, arrivé de peu, fraîchement baptisé, de la distinction plein sa mignonne figure, et comme heureux déjà d'être chrétien.

A côté, comment vous décrire cet être rare? à côté, penché affectueusement, comme pour causer, une phosphorescence, une ébauche d'enfant, j'allais dire une âme.

En bonne vérité, m'écriai-je, que se passe-t-il ici?

O surprise! De la lueur même une voix jaillit.

M. l'abbé, c'est Noël. Je viens des limbes. Celui-ci est mon petit frère. Nous avons même père, et même mère. Plus heureux que moi, il a pu recevoir

le saint baptême et j'ai demandé de venir le féliciter.

Le petit frère illuminé du voisinage ouvrit les yeux et sourit pour accueillir le compliment.

Mais vous, fis-je, enfant, qui vous a dit?

— Oh! vous savez, là-bas, dans notre séjour, on nous révèle beaucoup de ce qui nous concerne. On répond à nos questions. La première que je posai fut: Pourquoi moi ici et non au ciel de gloire? Et j'appris que mon père et ma mère, d'accord avec une tierce personne que je ne connais point, m'ont tué avant que j'aie vu le jour. Il paraît que c'est un grand crime dans l'Eglise.

Je pense bien: Canon 2350. Excommunication réservée à l'évêque pour tous ceux qui participent activement au forfait.

— Pauvre parents! Ah! je ne leur en veux pas. Ils me font pitié, à cause de leurs terribles responsabilités. Moi, je n'en ai point. Depuis le premier instant de mon existence, je me laisse faire. Quant à mon sort, il ne m'attriste point; je suis entre les mains du Tout-Puissant. Mon bonheur n'a point la qualité de celui des baptisés. A eux, n'est-ce pas, il ne suffirait point: c'est du surnaturel qu'il leur faut; mais à moi, qui n'ai connu que la vie naturelle, le bonheur naturel suffit. Et même croiriez-vous que nous nous réjouissons de contribuer par notre sort à manifester l'infinie justice de l'infinie sagesse du Maître de la vie et de la mort?

— Vous devez être très nombreux en votre exil?

Exil n'est pas tout à fait le mot. Car nous ne sommes point punis, mais seulement privés et nous le trouvons juste. Nombreux? Ah oui! et la multitude s'accroît tous les jours. Le bon Dieu n'est pas, toujours content de ce qui se passe sur la terre, mais il ne se fâche jamais contre nous.

Aux uns, il dit: Il ne faudrait jamais faire de peine à vos parents; ce ne sont pas eux qui vous ont envoyés ici. C'est moi, le Maître, qui vous y ai voulus.

Aux autres: Vivez en paix, je vous confirme dans le bien qui vous est propre. Mais trouvez juste que je punisse ceux qui vous ont tués. Si vous voyiez comme il est sage, comme il est bon! Nous le voyons pas tel qu'il est. Cela dépasse nos moyens et même nos desirs. Nous sommes philosophes.

— Ah oui! Et d'intéressants philosophes. Mais cette rencontre imprévue, est-ce un secret?

— Ah non! publiez-la à votre gré. Si vous rencontrez maman, si vous pouvez atteindre papa, donnez-leur de mes nouvelles. Et dites-leur surtout d'apaiser la colère divine. C'est un courroux qui ne se mesure point. Dieu est la vie, le principe de la vie, le maître de la vie; eux ont usurpé son rôle. Loin d'être des collaborateurs, ils sont des destructeurs de vie. Il n'y a que Jésus-Christ pour plaider en leur faveur et obtenir miséricorde.

— Il n'y a que Jésus, c'est vrai, prononce un ravissant poupon dressé tout à coup à l'opposé de l'enfant des limbes. Jésus de Bethléem est là.

— Oui, continue-t-il, pour réparer les fautes contre la vie, j'ai voulu de votre vie terrestre; et pour réparer les meurtres des humains, j'ai voulu de la mort et des bourreaux. Malheur à ceux qui ne viendront point méditer cet avantage au pied de la Crèche, à la Noël, et au pied de la croix, au Vendredi saint! Malheur aux coupables pourvoyeurs des limbes! Il vaudrait mieux pour eux qu'ils fussent morts sans baptême, comme cet innocent. Malheur aux âmes de mauvaise volonté.

..RHUMES de poitrine



DEMONTE PAR 2 GENERATIONS

Soudain, dans le lointain de la communauté, la cloche a sonné. Les lumières s'allument. Les chants s'élèvent.

Cà, bergers, assemblons-nous; Allons voir le Messie.

Jésus fait mine de s'excuser et disparaît; l'enfant des limbes, tout de suite, presque invisible, par la fenêtre s'insinue au dehors et moi-même, surpris... je me réveille.

Eh bien! croyez-le ou non, après que j'eus raconté ce phénomène imaginaire, des souvenirs de la vigile se mirent à circuler qui corroboraient mon récit.

Un éclat inaccoutumé de la grosse lampe électrique du parvis avait particulièrement frappé certaines veilleuses de nuit: des surveillantes avaient cru entendre causer dans le dortoir des nouveau-nés; enfin, la sacristine elle-même, quelques instants avant la messe de minuit, avait cru remarquer dans l'étable l'absence momentanée du divin Enfant.

Le joli tableau tout de même et l'inoubliable prédication que m'a valu ce rêve de Noël.

A. GERMAIN: ptre.
ADOPTIONS: 321 en 1934 contre 284 en 1933.

Fruits et légumes à Montréal

Durant la semaine finissant le 4 janvier 1935 il est entré 108 wagons de fruits et légumes contre 147 pour la semaine précédente, soit: 7 wagons de pommes venant d'Ontario et de la Colombie Anglaise; 29 chars de pommes de terre, dont deux de Québec et les 29 autres du N.-Brunswick; 16 chars de fruits assortis; 25 de légumes divers; 6 de bananes et 25 d'autres fruits venant des pays du sud.

Les prix des pommes de terre sont restés au niveau de la semaine dernière: Montagnes, 1-P.-E., 90 lbs. No. 1, 55c à 50c; 80 lbs 50 à 55c; du N.-Brunswick, 80 lbs. No 1, 48 à 50c le sac, Québec, Blanches No 1, 80 lbs 45 à 47c.

D'après les relevés des douanes canadiennes, il s'est exporté du Canada en novembre, 1934, 18,769,770 boisseaux de blé (évalué à \$14,714,938).

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Broderie et à la musique, contenant les modèles les plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques, dernières créations musicales et théâtrales, aussi diverses attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois pendant un an, sur réception de 12c pour payer les frais de poste. Ecrivez à:

RAOUL VENNAT
3770-3772 ST-DENIS
MONTREAL

Concours de ponte canadien

Semaine se terminant le 2 janvier, 1935

En dépit du froid qui a sévi les résultats sont sensiblement meilleurs que pour la semaine précédente.

Il reste encore quelques parquets ou le nombre de points obtenus durant la semaine s'inscrivent avec un seul chiffre. Dans un cas aucune poule n'a pondue.

Le nombre des pondeuses a augmenté de dix unités, bien qu'il reste encore 54 poules n'ayant encore aucun point de gagné.

Les parquets vedettes ont été très actifs, les résultats ne dépassent pas, tout de même ceux de la semaine précédente. Les trois meilleurs parquets ont gagné les points suivants:

24—L.B. G. S. Taylor.....	49 7 47
8—R.B. K. Slater.....	48 6 46
15—R.I. R. M. C. Wallace.....	47 1 55

Les parquets figurant à la cinquième et à la sixième place, la semaine dernière ont changé de position. Au 2 janvier, l'alignement des six plus fortes colonies est le suivant:

24—L.B. G. S. Taylor.....	431 5 437
25—L.B. F. C. Evans.....	382 8 380
14—W.B. Fisher P. Farm.....	335 2 373
11—R.B. G. W. Grant.....	233 3 305
8—R.B. K. Slater.....	226 5 340
30—L.B. A. E. Shank & Son.....	215 4 338

Les six plus fortes pondeuses conservent les mêmes positions encore cette semaine. Le nombre de points à leur crédit au 2 janvier est indiqué ci-après:

112—R.B. G. W. Grant.....	62 4 54
247—L.B. G. S. Taylor.....	58 8 54
111—R.B. G. W. Grant.....	56 7 50
245—L.B. G. W. Grant.....	55 8 51
113—R.B. G. W. Grant.....	53 1 53
114—R.B. G. W. Grant.....	54 9 48

15^{ème} CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPERIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquet—propriétaire et Race	Total	Points
1. Sta. Exp. La Ferme, B.P.R.	271	223 9
2. Sta. Exp. Kapuskasing	251	226 7
3. Sta. Exp. Kapuskasing	258	202 8
4. A. J. Urquhart	256	279 2
5. R. W. Kettles	235	140 2
6. Frank Teasdale	240	188 7
7. W. S. Hall	146	121 4
8. K. Slater	340	326 5
9. J. H. Thompson	132	105 9
10. G. A. Robertson & Son	28	25 2
11. G. W. Grant	305	333 3
12. A. H. Dickinson	143	96 2
13. A. P. R. Dunlop	255	220 4
14. Fisher P. Farm	373	335 2
15. M. C. Wallace	321	265 4
16. Mme C. H. Moore	198	161 1
17. Manor Farm	112	105 4
18. W. S. Hall	219	173 6
19. R. J. Steele	249	194 3
20. R. Hayco	119	91 3
21. Alex. McLean	123	88 0
22. Manor Farm	131	112 0
23. Philip Henrich	142	119 8
24. G. S. Taylor	437	431 5
25. F. C. Evans	389	382 8
26. Reliable Farm	21	16 3
27. J. G. Tweddle	54	45 7
28. R. J. Penhall	234	209 7
29. M. Shantz & Sons	111	83 2
30. A. E. Shank & Son	338	315 4
31. Ferme Exp. Ottawa, B.P.R.	276	265 9
32. Ferme Exp. Ottawa	335	346 6
33. Wm. Lapointe	222	175 4
34. R. J. Rene de Cotret	246	219 4
35. Jas. Winter	203	184 6
Total	7613	6813 0

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 2 janvier 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale
DOMINION de LENNOXVILLE

Parquet—Propriétaire et race	Total	Oeufs	Points
1. Riverside P. Farm, L.C.S.B.	135	140	9
2. G. K. Campbell	177	177	151
3. Arthur Préfontaine	248	238	252
4. Arthur Dupuis	165	144	7
5. C. Drummond	275	256	4
6. Adélaïde Fortin	312	273	5
7. Couv. Coop. Marieville (J.-F. Carreau)	229	229	216
8. W. M. Oliver	197	176	2
9. H. R. Drew	177	151	5
10. W. M. Oliver	115	115	122
11. I. A. Gnaedinger	178	161	8
12. Ormstown Co-Operative Hatchery W.-W. Elliot	346	346	x274
13. C. Co-operative Ormstown (Taylor Bros.)	100	100	101
14. S. C. Billings	95	95	69
15. C. R. Waldron	63	63	64
16. Mrs. Alex. MacKay	158	158	152
17. Mrs. L. H. Parker	49	49	42
18. Sta. Exp. La Ferme	201	201	196
19. Couv. Coop. Papineau (Etienne Rioux)	65	65	50
20. Riverside P. Farm, L.C.S.B.	0	0	0

Un concours très intéressant pour les acheteurs de Poussins d'Un Jour

Les acheteurs de poussins d'un jour, sont tout particulièrement invités à prendre part à un concours intéressant organisé par l'un des plus importants couvoirs qu'il y ait au pays.

L'annonce que nous publions sur la page couverture de ce numéro en donne suffisamment de détails pour nous éviter d'insister sur la valeur marchande en même temps que la grande utilité des prix que les concurrents peuvent gagner.

Le couvoir Tweddle, en opération à Fergus, Ont., est sous la surveillance du Service fédéral de l'Aviculture. Tous les reproducteurs sont sélectionnés par des instructeurs avicoles compétents, et marqués par eux-mêmes. On y pratique toutes les méthodes de sélection, d'épreuve de sang, de fumigation, recommandées par les plus hautes compétences en incubation des poussins.

Il semble bien certain que rien n'est épargné pour assurer à la clientèle qui grossit d'année en année, probablement parce que bien satisfaite des poussins et du service donné, des oiseaux qui se développent rapidement, et donnent de bons rendements.

Cette année la direction de ce couvoir fait plus, elle a organisé un concours, par lequel elle invite tous les lecteurs de ce journal, qu'ils soient acheteurs de poussins ou non, à suggérer dans une lettre de 1,000 mots, ce que pourrait faire davantage le couvoir Tweddle, pour améliorer encore la qualité des poussins vendus au public.

Par ce moyen on croit pouvoir obtenir des cultivateurs pratiques qui eux-évent les poussins, des suggestions propres à assurer un meilleur service à la clientèle. Il n'y a pas de frime ni de devinettes à faire dans ce concours, les concurrents qui feront parvenir la meilleure lettre d'ici le 30 avril, pourront gagner l'un des dix splendides prix offerts.

Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rép. à B. J., St-Louis de Kent, N. B. — En écrivant à l'Ecole des Arts domestiques, Grande Allée, Québec, vous pourrez sans doute obtenir de bons renseignements qui vous aideront à disposer de l'objet dont il est question.

La couleur du miel, qui varie de blanc comme de l'eau à brun très foncé, n'affecte aucunement sa valeur alimentaire. La différence de couleur est causée par l'absorption, à différents degrés, des rayons de lumière par certaines substances que renferme le nectar des différentes fleurs.

Concours de ponte de l'Est de Québec

Semaine finissant le 2 janvier 1935

Sous la direction de la Station Expérimentale
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Le concours s'est ouvert le 1^{er} novembre et se continuera pendant 51 semaines.

Parquets—Propriétaire et race	Total	Oeufs	points à date
2. Tayler S. G. L.B.C.S.	360	400	3
6. Cou. Coop. Montmagny P.R.B.	172	153	4
7. Sta. Exp. Lennoxville	291	226	2
8. Sta. Exp. Kapuskasing	19	11	4
9. Sta. Exp. La Ferme	187	162	0
10. Sta. Exp. Ste-Anne	279	238	0
11. Sta. Exp. Ste-Anne	167	124	6
12. Sta. Exp. Ste-Anne	75	48	0
13. Sta. Exp. Ste-Anne	104	48	3
14. Slater Kenneth	194	169	3
15. W. J. Letendre	181	157	6

Volailles et oeufs

En ce qui concerne les œufs et les volailles, l'année 1934 a été, dans l'ensemble, plus avantageuse pour les producteurs que celle de 1933, dit le rapport sur "La Situation Agricole", dont l'édition de 1935, préparée en collaboration par le Ministère fédéral de l'Agriculture et le Ministère du Commerce et de l'Industrie, doit bientôt paraître. Tout indique qu'en 1935 la basse-cour de la ferme constituera encore une bonne source de revenus, mais les prévisions, pour les marchés domestiques aussi bien que pour ceux d'exportation, montrent qu'il y aurait surtout besoin d'améliorer la qualité plutôt que d'augmenter la quantité. Le trait le plus encourageant pour l'industrie avicole canadienne à l'heure actuelle est l'occasion qui s'offre d'augmenter le commerce d'exportation de volailles, et qui serait, s'il faut en croire les rapports officiels que nous recevons d'Angleterre, presque aussi favorable que pour le bœuf.

Le producteur ordinaire de la ferme dépend surtout des prix auxquels les œufs se vendent au printemps pour tirer un revenu satisfaisant de sa basse-cour. En 1934 ces prix ont été de deux ou trois sous supérieurs à ceux de 1933. Rien ne porte à croire qu'ils étaient plus élevés que ne justifiait la demande domestique, mais il n'y a pas de doute que ce relèvement des prix a été la cause principale de la faiblesse des exportations. D'autant plus que les cours britanniques pour les expéditions d'automne étaient de 3 à 6 pence les dix douzaines de moins qu'il y a un an.

Les prix des œufs sont restés assez bas pendant l'été, ce qui arrive souvent du reste à cette époque de l'année, et le plus grand service que l'on pourrait rendre aux producteurs serait de trouver un moyen de maintenir les prix pendant l'été. Malheureusement la cause principale de ces prix peu satisfaisants en été est la qualité généralement médiocre des œufs que l'on offre en vente à cette saison. Les producteurs pourraient faire beaucoup pour améliorer les conditions en prenant un meilleur soin de leur basse-cour, en faisant une levée plus fréquente des œufs et en les gardant dans l'endroit le plus frais et le plus sec de la maison de ferme, dans les intervalles qui s'écoulent entre les expéditions.

Les prix des œufs sont restés assez satisfaisants pendant l'automne de 1934, laissant une bonne marge de profit aux producteurs qui avaient des œufs à vendre à cette époque. L'hiver dernier, les prix des œufs au Canada étaient d'au moins vingt cents par douzaine supérieurs à ceux qui avaient cours aux Etats-Unis, sur les marchés de même importance.

Un développement intéressant sur les marchés domestiques, plus spécialement dans le centre de l'Est du Canada, est celui qui se rapporte aux œufs de la Catégorie A-1. Beaucoup des meilleurs producteurs commerciaux ont profité de cette catégorie et ont, en ce faisant, grandement amélioré leurs recettes; beaucoup d'entre eux prétendent avoir obtenu de cinq à six sous par douzaine de plus qu'ils n'auraient pu faire s'ils avaient vendu leurs œufs dans la Catégorie A. Cette initiative, qui a pris naissance dans l'Ontario, promet de s'étendre au Québec et aux autres provinces.

La population chevaline du Canada de 1934 accuse une diminution sur celle de 1933. La Nouvelle-Écosse fait exception aux autres provinces canadiennes. Elle accuse une légère augmentation. Dans Québec, une diminution nous surprend un peu.

Le choix des sujets reproducteurs

Par D. G. DENNY, Station expérimentale fédérale, Summerland, C. B.

Pour tirer de l'industrie avicole tout ce qu'elle peut rendre, il faut s'attacher à développer certains caractères par la sélection. Les caractères désirés sont nombreux, mais les plus importants sont la vigueur et la bonne santé, l'aptitude à la ponte, la grosseur des œufs, et le type de la race.

La santé est le caractère essentiel; sans lui toutes les peines que l'on se donne sont en pure perte. Ayant mis de côté les oiseaux les moins vigoureux, il faut ensuite choisir parmi ceux qui restent ceux qui ont les autres caractères requis. Parce que l'on a soin de choisir les meilleurs pondeuses tous les printemps pour la reproduction, il ne s'en suit pas que toutes les poules de la progéniture seront nécessairement bonnes pondeuses mais la moyenne sera élevée si la sélection a été bien faite. Il semble que la moyenne de production dans bien des basses-cours a atteint son maximum, et nous ferions bien maintenant de nous attacher à élever des oiseaux ayant une persistance suffisante pour continuer à bien pondre dans la deuxième et troisième année de leur vie. Quand ce but sera atteint, il sera inutile d'élever tant de poulettes tous les ans, parce qu'il sera plus avantageux de conserver les poules d'un an encore un ou deux ans. Dans ce but, on fera bien de conserver pour la reproduction ces poules d'un an qui ont fait preuve d'une ponte soutenue pendant l'année de ponte, qui se rapproche de 365 jours. La poulette qui continue à pondre en octobre ou novembre, à la fin de la première année de ponte, est la bonne productrice. Naturellement, la manie de couvrir (un caractère indésirable), la mauvaise santé ou l'emploi de la poulette pour l'incubation des œufs, sont des facteurs dont il faut tenir compte.

Les travaux de recherches ont mis en lumière bien des faits qui peuvent aider l'aviculteur dans le choix de ses sujets pour la reproduction. Nous avons constaté par exemple qu'un faible poids du corps à la ponte du premier œuf est un gros poids du corps à la fin de la période de 365 jours, ou de l'année de ponte, s'associe à une ponte persistante. L'aviculteur qui sait observer peut tirer bon parti de ces connaissances. La grosseur des œufs est un détail qu'il convient de ne pas négliger. Mettez un petit œuf dans un incubateur et vous en obtiendrez tout probablement une poulette qui pond un petit œuf. Il y a généralement quelques sous de différence entre les catégories d'œufs, de sorte que l'aviculteur qui conduit son élevage de façon à obtenir des oiseaux, qui pondent des œufs susceptibles d'être placés dans la catégorie "Gros", obtient de meilleurs résultats que celui qui ne donne aucune attention à ce caractère.

En ce qui concerne le mâle, le mâle qui constitue la moitié du troupeau, il faudra mettre les plus grands soins à voir qu'il provienne d'une lignée de haute production et qu'il présente les meilleurs caractères de la race et de la bonne pondeuse, c'est-à-dire un corps profond, un dos long et large, une tête lisse, bien conformée, et un œil brillant et proéminent.

Le classement standardisé paraît être définitivement établi comme facteur permanent dans presque toutes les phases du commerce des volailles au Canada.

Le classement standardisé paraît être définitivement établi comme facteur permanent dans presque toutes les phases du commerce des volailles au Canada.

LE SACRÉ

Publication autorisée par la Bordure d'un abonnement à l'année

Et, au fur et à mesure que les mois et qu'il se sentait de l'homme, un rêve s'ébauchait, espérant dans son cœur. Pour l'era pas, plus tard, dans l'année, sa femme de cette jeune fille qui joignait aux qualifications d'une âme bien née celle d'une ménagère accomplie et, certainement d'une mère de famille excellente.

Par la pensée, Jean se revoyait fraîchement des matins d'automne, fin d'hiver. Les mains rougies de ses greffes. Devant lui s'étendaient les grands carrés de terrains piégés d'arbres grêles, les murs verts d'espaliers comme des murettes où courent d'immenses les allées rectilignes où, ça et là, un moineau. Il considère ce avec satisfaction. Voici Briat, embrassant d'un cou quasi paternel ses poiriers blancs, ses cerisiers habillés de semblaient à des chevaliers en armure d'or. Il éprouve du doigt d'un colmatage, la résistance d'un mur. Il dit, tacite à son maître.

Bien, mon petit. C'est très Jean, à ces mots, se sent invincible, nouveau, sacré. Il est de prendre en mains les destinées de cette vieille maison, d'être à l'homme "qui sait son affaire", salué avec respect. Oui, le gendre du "père Briat" à Rosny!

Et puis, Françoise était la fille de jeunesse aux principes éprouvés. Ses parents à lui, Jean, sentaient volontiers à cette Oui, c'est souvent, dans le recul du travail, que Jean Rosel rêve. Pourtant, un pli soucieux quait son front. Il se sentait point, en désaccord avec son Rosel était volontaire, intrinsèque. Le fils ne voyait pas sans appeler le moment où il lui soumettrait avait décidé de faire pour hâte sation de ses projets. Cette nous le verrons plus loin, devait à un poignant drame de famille les natures les mieux trempées, rence ne sont pas dispensées de des du ciel. C'est après les les Françaises que Dieu reconnaît.

Ce matin-là, Jean Rosel venait à lui Françoise Briat qu'il venait à long d'une allée, était couvert et frais. Elle avait légère écharpe vert d'eau sur les, et ses cheveux sombres v au vent vil. Elle s'arrêta. Re front, elle l'aperçut et se prit. Il la menaçait du doigt. Elle, mureur silencieuse, la main en due vers une rose magnifique le regard, un mélange d'admiration et de convoitise.

Ah! Ah! Vous rôdez enco

Terribles douleurs

"J'étais affligé d'un rhume sérieux, douleurs névralgiques, etc. qui me faisaient souffrir énormément," écrit Monsieur Richard Augusta, Ky. "Après avoir essayé différents remèdes, plusieurs traitements, j'eus recours à Novoro du Dr Pierre et au Océlo. Je fis usage de ces médicaments régulièrement, d'heure en heure, j'obtins le soulagement en quelques jours. J'ai soixante-quatorze ans, Novoro du Dr Pierre aide à servir en bonne condition." Les préparations sont devenues comme remède de famille, employé à temps et convenablement, elles aideront à soulager les maux communs qui ont couru cette saison; aucun foyer ne peut être sans elles. Si vous ne pouvez tenir dans votre voisinage, écrivez à Peter Fahrney & Sons, C. Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au

des sujets producteurs

NY, Station expérimentale, Summerland, C. B.

l'industrie avicole tout rendre, il faut s'attacher certains caractères par la caractères désirés sont les plus importants sont bonne santé, l'aptitude grosseur des œufs, et le

le caractère essentiel; les peines que l'on se procure. Ayant mis de les moins vigoureux, il choisir parmi ceux qui res- ont les autres caractères que l'on a soin de choisir ondeuses tous les prin- reproduction, il ne s'en- tes les poules de la pro- nécessairement bonnes la moyenne sera élevée été bien faite. Il semble de production dans bien sa atteint son maximum, bien maintenant de nous des oiseaux ayant une fisante pour continuer à dans la deuxième et e de leur vie. Quand

it, il sera inutile d'élever tes tous les ans, parce avantageux de conserver an encore un ou deux out, on fera bien de con- reproduction ces poules t fait preuve d'une ponte ant l'année de ponte, qui e 365 jours. La poulette à pondre en octobre ou fin de la première année la bonne productrice. la manie de couver (un irable), la mauvaise santé la poulette pour l'incuba- sont des facteurs dont il te.

de recherches ont mis en es faits qui peuvent aider ans le choix de ses sujets uction. Nous avons consp- e qu'un faible poids du te du premier œuf i corps à la fin de la période ou de l'année de ponte, une ponte persistante. ui sait observer peut tirer es connaissances.

des œufs est un détail de ne pas négliger. Met- euf dans un incubateur e- drez tout probablement qui pond un petit œuf. Il ent quelques sous de diffé- es catégories d'œufs, de iculteur qui conduit son on à obtenir des oiseaux, es œufs susceptibles d'être catégorie "Gros", obtient résultats que celui qui ne attention à ce caractère. concerne le mâle, le et la moitié du trou. e les plus grands soins à ovienne d'une lignée de tion et qu'il présente les ctères de la race et de la use, c'est-à-dire un corps os long et large, une tête mformée, et un œil brillant

ent standardisé paraît être t. établi comme facteur ans presque toutes les pha- rce des volailles au Canada

NOTRE FEUILLETON

LE SACRIFICE D'ANDRÉE

Par ERNEST RICHARD

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désiraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Et, au fur et à mesure que passaient les mois et qu'il se sentait devenir un homme, un rêve s'ébauchait dans son esprit dans son cœur. Pourquoi ne t'en irait pas, plus tard, dans quelques années, sa femme de cette charmante jeune fille qui joignait aux qualités profondes d'une âme bien née celles d'une ménagère accomplie et, certainement, d'une mère de famille excellente et dévouée?

Par la pensée, Jean se revoit dans la fraîcheur des matins d'automne ou de fin d'hiver. Les mains rouges, il achève ses greffes. Devant lui s'étendent les grands carrés de terrains piqués d'une infinité d'arbres grêles, les murs couverts d'espaliers comme des mains craquelées où courent d'immenses veines, les allées rectilignes où, ça et là, sautille un moineau. Il considère ce paysage avec satisfaction. Voici venir M. Briat, embrassant d'un coup d'œil quasi paternel ses poiriers blanchis à la chaux, ses cerisiers habillés de paille et semblables à des chevaliers en leur armure d'or. Il éprouve du doigt la sûreté d'un colmatage, la résistance d'une muraille. Il dit, tacite à son habitude, maintenant.

Bien, mon petit. C'est très bien. Jean, à ces mots, se sent investi d'un pouvoir nouveau, sacré. Il est capable de prendre en mains les destinées de cette vieille maison, d'être à son tour l'homme "qui sait son affaire". L'homme salué avec respect. Oui, il sera le gendre du "père Briat". Quel titre à Rosny!

Et puis, Françoise était la fille d'amis de jeunesse aux principes religieux éprouvés. Ses parents à lui, Jean, consentiraient volontiers à cette union. Oui, c'est souvent, dans le recueillement du travail, que Jean Rosel faisait ce rêve. Pourtant, un pli soucieux marquait son front. Il se sentait, sur un point, en désaccord avec son père. M. Rosel était volontaire, intransigeant. Le fils ne voyait pas sans appréhension le moment où il lui soumettrait ce qu'il avait décidé de faire pour hâter la réalisation de ses projets. Cette décision, nous le verrons plus loin, devait aboutir à un poignant drame de famille. Hélas! les natures les mieux trempées en apparence ne sont pas dispensées des épreuves du ciel. C'est après les larmes et les sacrifices que Dieu reconnaît les siens.

Ce matin-là, Jean Rosel regardait venir à lui Françoise Briat qui montait lentement au long d'une allée. Le temps était couvert et frais. Elle avait jeté une légère écharpe verte d'eau sur ses épaules, et ses cheveux sombres voletaient au vent vil. Elle s'arrêta. Relevant le front, elle l'aperçut et se prit à sourire. Il la menaçait du doigt. Elle était demeurée silencieuse, la main encore tendue vers une rose magnifique avec, dans le regard, un mélange d'admiration et de convoitise.

Ah! Ah! Vous rôdez encore autour

Terribles douleurs

"J'étais affligé d'un rhume et de sérieuses douleurs névralgiques à la tête qui me faisaient souffrir terriblement," écrit Monsieur Richard Gerliard, Augusta, Ky. "Après avoir essayé différents remèdes et suivi plusieurs traitements, j'eus recours au Novoro du Dr Pierre et au liniment Oéolo. Je fis usage de ce dernier, régulièrement, d'heure en heure et j'obtins le soulagement en quelques jours. J'ai soixante-quatorze ans et le Novoro du Dr Pierre aide à me conserver en bonne condition." Ces deux préparations sont devenues fameuses comme remède de famille. Si on les emploie à temps et convenablement, elles aideront à soulager nombre de maux communs qui ont cours durant cette saison; aucun foyer ne devrait être sans elles. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

de mon *Aurore de Naples*. Mademoiselle Françoise.

Elle le regarda d'un air implorant tout à fait charmant.

Vraiment, Jean, il ne m'est pas possible d'en emporter une? Une seule, rien qu'une seule.

Le jeune homme prit un air faussement épouvanté.

Vous n'y songez pas! Votre père l'interdit formellement. Rien au monde ne m'y ferait toucher.

M. Briat, en effet, avait une préférence marquée dans son immense collection florale, pour l'*Aurore de Naples*, variété admirable perfectionnée par Jean, grâce à des greffes savantes.

Ah! dit simplement Françoise sans abandonner la fleur à laquelle ses doigts laissaient une délicate coupe vivante.

Malgré ses objections, Jean ne se sentait pas le courage de refuser à Françoise une de ces jolies fleurs dont elle ne détachait pas ses yeux. Mais la crainte de mécontenter le père de la jeune fille lui fit dire d'un ton badin:

Notez bien, Mademoiselle Françoise, que je ne vous empêche point de cueillir toutes les amandes que vous voudrez, vertes ou mûres, ni les pêches ni les poignées que vous jugerez le plus dignes d'orner vos compotiers. Mais une *Aurore de Naples*? Y songez-vous? Ce serait un événement d'une gravité sans précédent dans nos annales florales!

Il détournait alors la tête et vit le père de Françoise, venu sans qu'on l'entendit, et qui, à demi caché par un massif, taillait de jeunes plants avec une application marquée. Impossible qu'il n'eût point perçu le dialogue. Pourtant, son sévère se mit à claqueter sans que lui-même jugeât bon d'intervenir dans ce débat, dont une "Aurore" était l'enjeu.

Jean, d'abord surpris s'endurcit. Il demanda une fois encore.

Elle vous ferait vraiment très plaisir, cette rose, Mademoiselle Françoise?

Un regard muet, mais très éloquent, fut la seule réponse de la jeune fille.

Eh bien, cueillez-la donc.

Mais papa, dit-elle très bas avec un hochement du menton dans la direction du massif.

Sur le même ton étouffé il répondit:

Bah! Cueillez donc; cueillez-en autant que vous le voudrez. J'en imaginerai de plus belles encore!

Vite, elle en prit quatre ou cinq et s'esquiva, joyeuse, avec un "merci" de gratitude. Jean était demeuré le cœur battant, secoué de sa hardiesse. Pour rien au monde il n'eût adressé la parole à M. Briat, et c'était vraiment dommage, car un bon sourire amusé et indulgent errait sous les moustaches un peu grisonnantes du papa de Françoise.

Après avoir présenté le Jean Rosel charmant et capable d'attirer toutes les sympathies, sans nul doute est-ce avec tristesse, mais tristesse nécessaire à notre récit, que nous nous devons de révéler un autre Jean Rosel, celui-là faible créature de Dieu, luttant contre des passions, de funestes tendances.

Quoi! dira-t-on, Jean Rosel ne nous a-t-il pas été présenté comme le modèle des fils et des amis?

Que répondre, sinon qu'il est deux êtres en tout être: celui qu'il devrait être et celui qu'il paraît. La perfection serait que ces deux êtres se confondissent, que le mauvais disparût, que le bon seul subsistât. Cela, c'est la volonté même de Dieu, le but même de cette vie. Tout chrétien convaincu tend vers ce destin sublime.

Nous dirons donc en toute sincérité ce qu'était Jean Rosel, en le présentant dans sa famille. Ses parents eussent dû posséder quatre enfants, deux garçons et deux filles. De ces quatre espoirs d'une maman radieuse trois étaient à jamais envolés. Jean, seul, restait. La mort avait ravi les autres presque au même âge: deux ans! lorsque les bébés marchaient à peine, mais gazouillaient déjà si gentiment.

Mme Rosel avait reporté son immense tendresse sur celui qu'à tout instant elle

craignait de perdre à son tour et dont la jeunesse fut si délicate, si fréquemment menacée. Les tranches de cette maman éprouvée en firent une maman fanatique. Après chaque convalescence de l'enfant, dont il sortait plus capricieux, ses moindres désirs furent exaucés. C'est ainsi qu'au fur et à mesure qu'il approchait de l'adolescence, Jean Rosel devint le type de l'enfant gâté, si déplorable à tous les points de vue.

M. Rosel, puissant de carrure et ferme de caractère, faisait bien remarquer, parfois, que cela ne mènerait à rien de bon, que cette manière de faire entendre la vie à son fils préparait mal Jean à la comprendre telle qu'elle était. Il se heurtait à la ferme douceur de sa femme. Elle avait tant souffert dans son cœur maternel! Ne pouvait-on passer bien des tyrannies à ce seul enfant que le ciel avait bien voulu leur laisser? Ne représentait-il pas pour elle toute la somme des dévouements, des larmes, des prières exaucées? Encore ce petit caprice! Ce serait le dernier!

Elle levait vers M. Rosel des yeux suppliants, toujours prêts à s'embuer de pleurs, et lui-même avait tant souffert aussi, derrière son masque de sécheresse positive! Il n'achevait pas ses reproches, se contentant de hausser les épaules.

D'ailleurs, Jean travaillait bien en classe, rattrapant vers la dix-septième année tout le temps perdu dans la prime jeunesse. On pouvait le récompenser.

Or, quand Jean, bachelier, fut revenu au foyer, l'on put constater les résultats de la faiblesse maternelle, résultats d'autant plus visibles qu'il y avait dorénavant deux hommes face à face et non plus un homme et un enfant. Ce n'est pas impunément qu'un gamin, des années durant, voit se réaliser ses vœux du plus petit au plus grand. L'âge d'adolescent, en attendant l'âge adulte, ne fait qu'amplifier le fâcheux, le terrible désir de voir ses rêves prendre corps à l'instant même qu'on le souhaite.

Mme Rosel aperçut avec effroi les inconvénients de son excès d'amour maternel: ce grand gaillard à larges épaules restait un enfant gâté. Et c'était quelque chose de tragique que cette métamorphose du corps devant cette pérennité des instincts.

M. Rosel sentit le danger. De père il voulait se faire justicier. Hélas! S'il avait sur l'obéissance des enfants des idées très arrêtées, il aimait, lui aussi, ce fils unique. Souvent, il cédait; mais son caractère d'homme sanguin s'aggravait. Il demeurait des heures sans parler, après que, sur quelque point, il avait

SE BRISA LA JAMBE DANS UN ESCALIER

Alors qu'elle était souffrante de rhumatisme

"Il y a deux ans", écrit une femme, "je souffrais de rhumatisme dans les jambes et, un jour que je montais un escalier, je heurtai mon pied droit contre une marche et me brisai la jambe juste au-dessous du genou. Je dus rester à l'hôpital durant quatre mois et quand j'en sortis enfin, quelqu'un me conseilla de prendre des Sels Kruschen. C'est ce que je fis et aujourd'hui, mon rhumatisme n'est plus qu'un souvenir. Vous comprenez si je suis désormais fidèle à ma dose quotidienne de Kruschen, que je prends chaque matin... la moitié d'une cuillerée à thé dans de l'eau chaude." (Mme) P. B.

Les six sels qui composent Kruschen stimulent le fonctionnement régulier du foie et des reins et les aident à se débarrasser de l'excès d'acide urique qui est la cause des douleurs rhumatismales. Et quand disparaît cet acide nocif avec ses dépôts de cristaux aux arêtes tranchantes, il est entendu que les douleurs s'en vont aussi!

capitulé, faisant violence à son autorité paternelle.

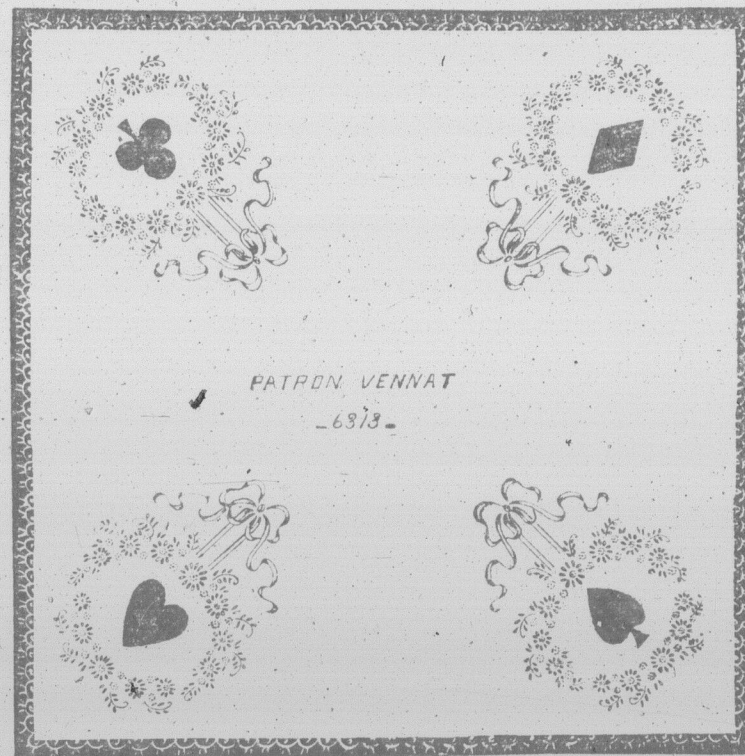
Et cet exposé nous amène à parler des parents de Jean, à "expliquer" M. Rosel, honnête, franc, droit et foncièrement bon, mais incapable de longue patience dans l'art de modeler un caractère, ne sachant, malgré ses efforts, redresser des défauts ou des tendances contraires au bien sans s'emporter ni laisser voir son irritation.

Quoiqu'il soit de souche purement catholique, il avait longtemps pratiqué en surface, vécu sans la constante pensée mêlée à tous ses actes. Ceci expliquait cela. Il était venu tard à la vraie foi, sous la douce pression de l'exemple, grâce à l'ardeur communicative de l'épouse pieuse, soumise.

Combien d'hommes, comme il l'avait fait tout d'abord, n'ont su que serrer les poings devant la mort qui ravit l'être cher, et au lieu de courber le front, lèvent au ciel un regard courroucé ou nulle résignation ne transparait!

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 6813. Tapis à Carreaux, entrecroix et croix rouges, piques et trèfles jaunes ou noirs. Motifs de couleurs vives. A tracer 20c, perloir 50c, au fer chaud (lancer seulement) 35c. Stampé sur bon coton jaune, 35c, sur toile éponge non bordée 95c, sur belle satinette noire ou jaune, or bordée d'un biais de couleur 85c. Coton ou soie pour la broderie environ 20c.

Catalogue Général de Broderie 20c. Album de Layette (300 modèles) 15c.

Abonnez-vous à Notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.

DE TOUT TEMPS LE MEILLEUR MOYEN!

TARIF

Pour les abonnés en règle avec le journal, 2c du mot.

Pour non abonnés, 3c du mot. (Les annonces classées sont payables d'avance.)

LE BULLETIN DE LA FERME Ltée

Case 159, B. P., St-Roch

Québec, P. Q.

Le Bulletin de la Ferme Revue Hebdomadaire

ACRÉDITÉ AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
BULLETIN DE LA FERME Ltée
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" Chambré 114
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne,
Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) triennement
"payable d'avance."
CANADA, excepté cité de Québec \$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers \$1.50
Si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Position demandée

UN HOMME ayant 20 ans d'expérience, possédant son diplôme et ayant demandé embauche dans l'industrie. Téléph. Dagenais, Upton, P. Q. Nos 53, 54, 504

DIVERS

Collier Gratis

JOIES COUPONS à partir de 1 à 10 verges pour, tulle, chemises, taliers, rideaux, douilles, nappes, etc., 10 verges pour \$3.50 ou 15 verges pour \$4.50, content environ 106 la verge. Jolies gravures 2c chacune, nous donner de seconde main, indétranchable pour denture pour dames \$1.12, capes pour enfants pour hommes \$1.42, chemises 35c, etc., etc. Une adresse de \$1.00. Poste payée. S'adresser à: Fecteau & Frère, St-Zacharie, Cte Baie, P. Q. Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

ARGENT A PRETER. Cultivateurs! Empruntez à 5% capitaux, remboursable selon vos revenus. Avez aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier", 35, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Nos 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

CULTIVATEURS qui veulent avoir un bon état. Abonnez-vous, et nous vous enverrons de suite, gratuitement, le prospectus de la revue hebdomadaire "Le Bulletin de la Ferme". S'adresser à: Fecteau & Frère, St-Zacharie, Cte Baie, P. Q. Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 36

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 2 au 9 janvier

BEURRE

Notre marché au beurre a été ferme. Ainsi que pour la semaine précédente, la demande a été active, l'offre plutôt limitée et une autre hausse de $\frac{1}{4}$ c à $\frac{3}{8}$ c la livre a été enregistrée dans les prix.

Lundi après-midi, le 7 courant, l'on cotait au gros pour le numéro un pasteurisé de 21 $\frac{1}{2}$ c à 21 $\frac{3}{4}$ c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec—Au cours de cette dernière semaine, à partir de lundi jusqu'à jeudi, le marché aux œufs a été ferme et les prix ont enregistré une autre hausse de 1 c à 4 c la douzaine comparativement aux prix de la semaine précédente, mais depuis vendredi, les arrivages ont augmenté sensiblement et suffisants pour répondre à la demande actuelle.

Au moment de l'impression de ces commentaires, la température s'est adoucie et par conséquent beaucoup plus favorable à la ponte. L'on ne semble pas pour le moment vouloir s'approvisionner de fortes quantités d'avance et notre marché était plutôt tranquille avec une légère tendance vers la baisse.

POULES VIVANTES

(Grasses et Pesantes)

Ces dernières sont actuellement très recherchées et avec peu d'arrivages, les prix ont facilement subi une avance de un sou la livre.

VOLAILLES ABATTUES

La demande pour les dindes et oies a quelque peu ralenti, mais les prix ont été maintenus. Il y a eu cependant une augmentation sensible dans la demande pour les autres catégories comprenant poulets et poules, et de nature à raffermir les prix d'environ un sou la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal—Marché stable; peu de changement dans les prix.

Québec—Marché très ferme; arrivages restreints et avec demande active, une hausse de $\frac{1}{4}$ c à 1 c la livre a été enregistrée dans les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec—Demande un peu plus limitée, mais aucun changement à noter dans les prix.

Les causes des pertes de la Fertilité du sol

Les engrais chimiques et les fumiers, nature, leurs fonctions et leur application, forment le sujet d'un bulletin fort intéressant publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. En traitant des causes des pertes de la fertilité l'auteur de ce bulletin dit que l'une des principales est l'entraînement par les eaux ou le "lessivage" des principes fertilisants, et spécialement de l'azote. Les sols légers et sablo-argileux sont plus exposés à perdre leur azote que les sols plus lourds. C'est parce qu'ils sont ouverts, ce qui favorise le lessivage, et aussi parce qu'ils présentent des conditions plus favorables pour l'activité des bactéries. La quantité d'azote dans le sol est en proportion de la matière organique qu'il renferme. L'azote disparaît à mesure que la matière organique se dissipe (comme, par exemple, par un ameublissement excessif dans certaines conditions de saison). Par contre, les méthodes qui enrichissent le sol en matière organique tendent à augmenter en même temps le pourcentage d'azote.

La jachère d'été, une opération de culture qui est souvent nécessaire pour combattre les mauvaises herbes et pour conserver l'humidité du sol dans les districts semi-arides de l'Ouest du Canada, tend à détruire la matière organique du sol et, dans la même mesure, à dissiper son azote. L'enlèvement des principes fertilisants dans les récoltes, par des méthodes irraisonnées d'exploitation comportant une culture ininterrompue, sans aucune restitution des éléments nutritifs, est peut-être l'un des facteurs les plus graves de tous ceux qui tendent à diminuer la productivité du sol. Lorsque la plus grande partie de la récolte est employée sur la ferme même, comme dans l'industrie laitière et l'élevage du bétail, on rend à la terre une forte proportion des éléments de fertilité sous forme de fumier, à condition que ce dernier soit bien conservé et qu'on prenne les précautions nécessaires pour empêcher le lessivage et la fermentation, etc., qui causent des pertes de fertilité.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs. et plus	22c
A—6 lbs. et plus	20c
A—5 lbs. à 6 lbs.	19c
B—6 lbs. et plus	18c
B—5 lbs. à 6 lbs.	17c
B—4 lbs. à 5 lbs.	15c
C—6 lbs. et plus	15c
C—5 lbs. à 6 lbs.	13c

PORCS ABATTUS

No 1, 90 à 140 lbs.	11c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.	10 $\frac{1}{2}$ c
No 3, 175 à 225 lbs.	10c

Veaux abattus engraisés au lait

Bon	11 $\frac{1}{2}$ c la lb.
Moyen	10 $\frac{1}{2}$ c
Commun	08c

Agneaux abattus

No 1, 35 à 45 lbs.	11c la lb.
No 2, 30 à 35 lbs.	10c
No 3, 25 à 39 lbs.	09c

MOUTONS ABATTUS

No 1	5c la lb.
No 2	4c
No 3	3c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note.

ŒUFS

A gros	34c doz.
A moyen	27c
A poulettes	25c
B	22c
C	20c

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial—6 lbs. et plus	24c la lb.
A—6 lbs. et plus	22c la lb.
A—5 lbs. à 6 lbs.	20c la lb.
B—6 lbs. et plus	18c la lb.
B—5 lbs. à 6 lbs.	16c la lb.
B—4 lbs. à 5 lbs.	15c la lb.

POULES ABATTUES

Sélectionnées

Spécial—5 lbs. et plus	15c la lb.
A—5 lbs. et plus	14c la lb.
A—4 lbs. à 5 lbs.	13c la lb.
A—3 lbs. à 4 lbs.	12c la lb.
B—5 lbs. et plus	13c la lb.
B—4 lbs. à 5 lbs.	11c la lb.
B—3 lbs. à 4 lbs.	10c la lb.
C—5 lbs. et plus	10c la lb.
C—4 lbs. à 5 lbs.	9c la lb.
C—3 lbs. à 4 lbs.	8c la lb.
D	8c la lb.
Coqs	9c la lb.

Le meilleur achat

THÉ "SALADA"

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 5 JANVIER 1935

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 1 JANV. 1935 INCLUSIVEMENT

BEURRE FRAIS

No 1, pasteurisé	21c
No 1, non pasteurisé	20 $\frac{1}{2}$ c
No 2	20c

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre

POULETS VIVANTS

Spécial—6 lbs. et plus	18c la lb.
A—5 $\frac{1}{2}$ lbs. et plus	15c
B—4 $\frac{1}{2}$ lbs. à 5 $\frac{1}{2}$ lbs.	13c
C—3 $\frac{1}{2}$ lbs. à 4 $\frac{1}{2}$ lbs.	10c

POULES ABATTUES SÉLECTIONNÉES

Spécial, 5 lbs. et plus	19c
A—5 lbs. et plus	18c
A—4 lbs. à 5 lbs.	17c
A—3 lbs. à 4 lbs.	16c
B—5 lbs. et plus	17c
B—4 lbs. à 5 lbs.	15c
B—3 lbs. à 4 lbs.	14c
C—5 lbs. et plus	13c
C—4 lbs. à 5 lbs.	12c
C—3 lbs. à 4 lbs.	11c
D	10c
Coqs	12c

POULETS ABATTUS

Sélectionnés

Spécial, 6 lbs. et plus	25c
A—6 lbs. et plus	24c
A—5 lbs. à 6 lbs.	23c
B—6 lbs. et plus	21c
B—5 lbs. à 6 lbs.	20c
B—4 lbs. à 5 lbs.	19c
C—6 lbs. et plus	18c
C—5 lbs. à 6 lbs.	17c
C—4 lbs. à 5 lbs.	16c
C—3 lbs. à 4 lbs.	15c
D	14c

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 janv. 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Pores

Pores à bacon (Select)	190 à 230 lbs. \$8.50
------------------------	-----------------------

Prime de \$1.00

Pore à bacon	180 à 230 lbs. \$8.50
--------------	-----------------------

Pore à boucherie	160 à 240 lbs. \$8.00
------------------	-----------------------

Pores légers et à engrais	120 à 160 lbs. \$8.00
---------------------------	-----------------------

Pores lourds	240 à 270 lbs. \$8.00
--------------	-----------------------

Extra lourds	270 lbs. ou plus. \$7.50
--------------	--------------------------

Truies	\$5.50 à \$6.50
--------	-----------------

Vaches

Choix	3c à 3 $\frac{1}{2}$ c lb.
Bonne	2 $\frac{1}{2}$ c à 3c
Moyenne	2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c
Commune	1 $\frac{1}{2}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c
Très commune	1c à 1 $\frac{1}{4}$ c

POULES VIVANTES

A	18c la lb.
B	15c
C	13c
Coqs	10c

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial, 6 lbs. et plus	27c
A—6 lbs. et plus	25c
A—5 lbs. à 6 lbs.	24c
B—6 lbs. et plus	23c
B—5 lbs. à 6 lbs.	22c
B—4 lbs. à 5 lbs.	20c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. 8c la lb.

DINDES ABATTUES

A	21c la lb.
B	19c
C	16c
D	14c

OIES ABATTUES

A	13c la lb.
B	12c
C	9c

ŒUFS

A—Gros	Doz 35c
A—Moyens	26c
A—Poulettes	24c
B	23c
C	20c
Pigeons vivants, le couple	20c

PORCS ABATTUS

No 1	11c la lb.
No 2	10c
No 3	9c

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bon	12c
Moyen	10c
Commun	8c la lb.

Veaux de lait

Choix	7 $\frac{1}{2}$ c à 8c lb.
Bon	7c à 7 $\frac{1}{2}$ c
Moyen	6c à 6 $\frac{1}{2}$ c
Commun	5c à 5 $\frac{1}{2}$ c

Veaux de champs

Bon	2 $\frac{1}{2}$ c à 3c lb.
Commun	2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c

Agneaux

Bon	6c à 6 $\frac{1}{2}$ c lb.
Commun	4c à 4 $\frac{1}{2}$ c
Pesants	5c à 5 $\frac{1}{2}$ c

Moutons

Bon	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c lb.
Commun	1 $\frac{1}{2}$ c à 2c

Bouvillons

Choix	4 $\frac{1}{2}$ c à 5c lb.
Bon	3 $\frac{1}{2}$ c à 4 $\frac{1}{2}$ c
Moyen	3 $\frac{1}{4}$ c à 3 $\frac{1}{2}$ c
Commun	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c
Commun (légers)	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c

Taures

Choix	3c à 3 $\frac{1}{2}$ c
Bonne	2 $\frac{1}{2}$ c à 3c
Moyenne	2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c
Commune	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c
Très commune	1 $\frac{1}{4}$ c à 2c

heure

S PEaux VERTES

maison.OVIDE GODIN

e Grant, Québec.

as sont F.O.B. Québec et bien enlevées. Peaux avec échées sans sel payées sui-

ufs salées .05c la lb.

ufs fraîches .05c la lb.

2 lbs. chaque peau.

ns toutes les peaux

r des peaux de 50 lbs. net,

orne.

eaux engraisés, enlevées

ers à la pièce .50c chaque.

x Deacons de campagne à

neaux de bonne qualité

et queue .15c de moins.

al queue à .20c la lb.

al crinière à .06c la lb.

ne à .05c la lb.

outons de Décembre .40c

outons sans laine 5c chac.

du 7 au 12 janvier 1935.

a maison ou

asse-cour

IS ALIMENTAIRES

\$1.45

ddings

lu

ne, fine

fine

2.10

ute 80 lbs

coton 80 lbs

ie séchées

2.50

3.20

18c

2.30

16.00

11.00

2.75

3.75

2 lbs.

5.50

5.20

5.10

5.00

adés)

gals, le gal

\$.60

Le sac

\$1.40

140 lbs

5

\$2.60

LARD SALE

200 lbs au baril

\$38.00

200 lbs au baril

37.00

200 lbs au baril

36.00

200 lbs au baril

34.00

200 lbs au baril

\$34.00

1 Cut, gras et maigre

28.00

PRIX

12 janv. 14 janv. 8 janv.

1933 1932 1925

214 22 331

0 08 15

8 08 15

4 28 75

6 08 10

4 06 06

5 06 11

00 6 25 11 50

18 30

prêts pour le commerce

ec rapidité. La balance

lité encore à la ferme est

0,000 livres, ce qui indique

100,000 livres ont trouvé

is le mois dernier.

erts aux producteurs

Un canadien-français à la banque du Canada

Me. Eugène Poirier, candidat fortement appuyé comme directeur. Citoyen estimé professionnel réputé, apôtre des Caisses populaires.

Me. Eugène Poirier, notaire, à Montréal, est l'un des candidats les plus fortement appuyés au poste de directeur pour la catégorie "8" de la Banque du Canada.

Me. Eugène Poirier est un citoyen marquant de la cité de Montréal. Depuis plus de vingt ans, il est un des pionniers des quartiers nord de cette grande ville commerciale et industrielle, au développement desquels il a pris une part des plus actives.

Originaire de la vallée d'Yamaska, tant né à Saint-Aimé, province de Québec, le 3 mai 1891, il a ajouté son expérience remarquable des affaires, toujours croissante depuis son arrivée à Montréal, à ses connaissances intimes des milieux et des besoins de la campagne. Ses aptitudes d'homme d'action se sont développées par une pratique intense de sa profession légale de notaire, qu'il exerce depuis vingt et un ans, sous la raison sociale de *Biron et Poirier*, à Montréal, comme associé de Mr. Edouard Biron, ancien secrétaire et membre actuel de la Chambre des notaires.

Il est administrateur de quatre importantes seigneuries historiques des vallées du Richelieu et du Saint-Laurent, et de plusieurs successions canadiennes françaises parmi les plus considérables.

Après ses études primaires, faites chez les Religieux de Sainte-Croix, il obtint son baccalauréat ès-arts au collège de Saint-Hyacinthe, en 1910. Il obtint sa licence en droit avec très grande distinction, en 1913, de l'Université de Montréal (alors l'Université Laval de Montréal), décrochant les bourses Wilson, Campbell et Beauchamp.

Marié en 1914, à Damé Annette Garneau, M. Poirier a quatre enfants.

M. Eugène Poirier, fut partie des sociétés suivantes: *La Société Saint-Jean Baptiste* de Montréal, dont il est membre fondateur; de la section Effieffes Parent, *Le Société Saint-Jean Baptiste de Paris*, *Le Cercle Universitaire de Montréal*, *La Société historique de Montréal*, *Le Club de la conservation*, dont il est le trésorier, *L'Alliance Nationale*, *La Société des Nationalistes* et des *Antiquaires*, *L'Institut national des Amateurs* (section de la province de Québec), dont il est le directeur.

Il appartient aussi aux *Associations Canadiennes Françaises*, *de l'Union Saint-Jean* de Saint-Hyacinthe, à l'*Association Nationale* du Canada, *National d'Homages*.

Comme homme d'action, M. Poirier a été très actif dans le mouvement pour la création d'un régime national des *Caisses Populaires*. Cette remarquable institution d'épargne et de crédit mutuel a reçu quantité de témoignages d'approbation, entre autres de Lord Grey, de l'Honorable MacKenzie King, de l'Honorable E. D. Mowat, de Sir Lomax Gouin, de Sir Rodolphe Lemieux, de l'Honorable L. A. Taschereau, de l'Honorable J. E. Perron et de l'Honorable Adélard Godbout.

M. Poirier est président-fondateur de la Caisse Populaire de Sainte-Cécile de Montréal, dont le chiffre d'opérations à date dépasse \$20,000,000.00. Il est président de l'Union régionale de Montréal des Caisses Populaires, et directeur de la Fédération de Québec des Unions de Caisses Populaires.

Cette institution des *Caisses Popu-*

Les bons grains de semence

Par J.-R. PELLETIER, M.Sc. Assistant-Régisseur, Station Expérimentale Ste-Anne de la Pocatière

Si l'on tend de plus en plus à établir la production animale sur une base économique par l'emploi des grains produits sur la ferme, il devient donc plus urgent d'augmenter la qualité et le rendement de ces récoltes à l'acre. Un des plus rapides moyens d'y parvenir est l'emploi de bons grains de semence puisque l'on récolte toujours de ce que l'on sème.

L'ensemencement de bons grains de semence, soit de céréales ou autres, augmente non seulement leurs propres rendements, mais contribuent inévitablement au succès des autres cultures qui entrent dans le même système de rotation en réduisant principalement la population des mauvaises graines qui sont enlevées par le criblage.

Cette pratique de n'employer que des grains de semence approuvés est, à juste titre, suivie par le cultivateur qui produit des grains de semence pour fins commerciales; mais il n'y a pas de raison pour n'en pas faire une méthode courante chez tous nos cultivateurs, puisqu'il en coûte si peu pour ce qu'elle rapporte. Il n'y a donc aucune raison d'hésiter à employer une semence choisie, soigneusement criblée et étant de variétés reconnues par nos institutions agricoles. Une façon peu coûteuse de procéder est celle de semer sur parcelle à chaque année une petite quantité de semence enregistrée, laquelle sera cultivée et nettoyée plus attentivement et dont la récolte servira à l'ensemencement des grands champs l'année suivante.

Les Stations Expérimentales et les quelques cultivateurs spécialisés qui produisent régulièrement des semences enregistrées ou de souche Elite de toutes les classes de grains, font qu'avec les octrois alloués par le gouvernement, il n'est pas excusable de maintenir cette production à un niveau de négligence telle qu'elle existe encore chez nombre de cultivateurs. De plus, il y a dans chaque comté et parfois dans plusieurs paroisses d'un même comté des cribles placés à la disposition des cultivateurs pour le nettoyage de leurs semences.

Au cours de la saison de 1934, cette Station obtenait quarante échantillons d'avoine de semence employés chez les cultivateurs et les essayait en comparai-

sons avec huit échantillons de même espèce, mais d'une semence approuvée. Une analyse de ces quarante échantillons révéla qu'avec la semence d'une acre, on semait en moyenne 1,421 graines de mauvaises herbes dangereuses, 8,631 nuisibles et 41,930 grains étrangers utiles. De plus, le nombre d'épis charbonnés était de 16,388 par acre et dans quelques cas le pourcentage de germination n'atteignait que 49 à 50%.

Bien que la durée de végétation fût également bonne dans les deux groupes, le rendement des échantillons sélectionnés était de 27.6% plus élevé et le poids au minot de 2.2 livres.

Comme l'on clame de toutes parts que l'envahissement des mauvaises herbes est le plus grand fléau actuel dans la production des récoltes, il semble nécessaire d'agir avec plus de diligence et de précaution à l'avenir.

Appréciation du poulain (Suite de la page 14)

surtout les indications du dessous qui doivent primer.

4. *Chez le dix-huit mois*: on examinera d'abord le bas des membres depuis le pied jusqu'au genou et jusqu'au jarret; ces régions doivent être considérées comme définitives avec leurs qualités et leurs défauts (genou renversé, tendon failli, boulets ronds). Au contraire, dans le corps, beaucoup d'améliorations peuvent encore se faire: tête trop forte, encolure trop courte, croupe étroite et oblique, dessus long et dos plongeant par manque de garrot et puis la graisse couvre tant de défauts.

De plus, "la force de l'élèveur" — ce qui ne s'acquiert que par l'expérience — est de savoir distinguer dans un "poulain onéreux", le sujet de grande taille qui est en même temps proportionné, qui est encore "fait en poulain", et le "rétirable étiqué" qui apparaît grand surtout par défaut de développement du tronc et excès correspondant dans la longueur des membres: celui-ci ne deviendra jamais un bon cheval. Le premier peut parfaitement arriver, mais il y mettra le temps; il manque simplement de précocité. (Voir encore si c'est un défaut aussi important pour le cheval que pour les autres espèces domestiques, puisqu'il est reconnu que la longueur de la vie correspond au temps mis pour se former. Donc, tout précoce a sa vie diminuée. Donc, la vie du travailleur-cheval serait diminuée par la précocité: note personnelle.)

NOUS ACHETONS

FOURRURES VERTES

de toutes sortes

et payons les plus hauts prix du marché suivant la qualité.

Envoyez-nous vos fourrures vertes

Nous vous ferons une offre et garderons les peaux jusqu'à votre acceptation du prix.

DEMANDEZ ETIQUETTES D'EXPEDITION

Holt, Renfrew & Co.

35 rue Buade

Québec

Un connaisseur ne se trompe pas: il voit que tel sujet acquerra rapidement son format final, tandis que tel autre ne sera "cheval fait" qu'à cinq ans.

Lorsque dans un "concours de dix-huit mois", le connaisseur vous dit qu'un poulain mâle ressemble pas mal à une pouliche, c'est que ses caractères secondaires — nécessaires pour un bon reproducteur — ne sont pas suffisamment accentués. Par rapport à la pouliche de même âge, il doit avoir plus d'os, le train de devant plus développé, le poitrail plus large, les avant-bras plus musclés, le garrot plus empâté, la croupe plus ronde, la croupe moins anguleuse.

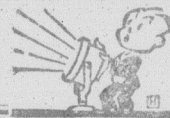
Voilà, pour finir, le dernier conseil du professeur Zwaenepoel: Ne vous laissez pas induire en erreur par des apparences normales ou provoquées artificiellement: un sujet efflanqué paraîtra manquer de sangle; un maigre semblera trop étroit de poitrail; un poulain noir paraîtra avoir plus d'os qu'un poulain de robe claire; le manque de poils sur le canon donne l'impression d'un membre trop grêle. Un sujet long de croupe et oblique d'épaule, mais court de dessus, paraîtra plus long qu'un autre qui a le dessus long, l'épaule droite et la croupe avalée. Pourtant, quelle différence de valeur entre les deux!

Maintenant, nous voudrions connaître l'avis des jeunes éleveurs qui ont lu ces conseils: ne méritaient-ils pas d'être tirés de l'oubli... et ne pourrait-on pas avantageusement les publier à nouveau dans dix ans? — Dr V. TERIN.

dans le "Paysan B-12"

Vous n'avez pas la peine d'écrire

Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE _____ Nom _____
27 SEP. 1976 R.R. No _____
NOUVEAU Bureau de poste _____
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Comté _____
DU QUÉBEC Province _____

Entrez une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B. — En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

B

COOPÉRA

INDUSTRIE

PARAIT

LES JEUX

VOLUME XXII

Enrich

Ex

Le p

Le s

Vou

jour

LE